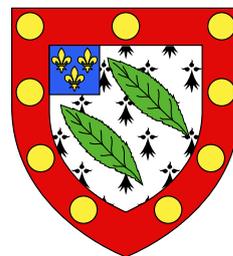


# T ré dion



Juillet 2021



## LA MAIRIE



Place Saint Christophe  
Tél. 02 97 67 11 33 - Fax : 02 97 67 13 41  
mairie.tredion@wanadoo.fr

Heures d'ouverture :  
Du lundi au vendredi  
de 9h à 12h et de 14h à 17h  
www.tredion.fr

## L'AGENCE POSTALE

Place Saint Christophe  
Tél. 02 97 67 14 66

Heures d'ouverture :  
Du mardi au samedi  
de 9h à 12h  
Levée du courrier :  
à 12h



## LA MÉDIATHÈQUE



Place Saint Christophe  
Tél. 02 97 67 18 52  
mediatheque-tredion@orange.fr  
Heures d'ouverture :  
Du mardi au vendredi de 14h à 18h  
Samedi de 10h à 12h  
(Se renseigner auprès de l'Agence Postale)  
Fermeture estivale du 27 juillet au 14 août  
inclus.

## Infos Communales

Mot du Maire .....	3
État Civil.....	4
Les Conseils Municipaux.....	4-7
Résultats des élections départementales et régionales.....	8
Situation financière (les ratios).....	9
Urbanisme + PLU.....	10-11
Réalisation de travaux.....	12
Inventaire du Patrimoine bâti.....	13
La nécropole mégalithique de Coëby.....	13
Achat de matériels .....	14
Quiz découverte nature .....	15
Infos diverses.....	16-17
La Médiathèque .....	18-19
École St Martin.....	20
Station Trail.....	20
Semaine de la Mobilité Durable .....	21
Opération SAM.....	21
Balade Nature .....	22
Création du marché à Trédion .....	22
Camion Pizzas : La Fine Bouche .....	22

## Associations Trédionnaises

APEL .....	23
Kergallo .....	23
La Boule Trédionnaise.....	23
Cercle St Martin Foot.....	24
Le Temps de lire .....	25
Amicale des retraités.....	25
Yoga + Danse .....	26
La Chapelle St Nicolas .....	26
Comité des Fêtes TÉLÉTHON 2020 .....	26
La Spire à Trédion.....	26
Cyclos Trédion .....	27
La Trédionnaise VTT.....	27

## Associations Cantonales

RIPAM - LAEP .....	28
La boîte à CV - NÉO56 .....	28
Elven : Service enfance jeunesse.....	29

## Infos Diverses

KICÉO Transports scolaires .....	30
Service Créacéo .....	30
Transports scolaires .....	30
ENEDIS.....	31
Réglementation brûlage.....	31
APS / PAEJ.....	32
Présence verte .....	33
Solidarités Nouvelles face au Chômage ...	33
AMPER et Bulle d'Air.....	34
GMVA.....	35



Chers amis,

L'apparition d'internet a révolutionné le monde. Les réseaux informatiques, le haut débit et le téléphone mobile ont permis à l'emploi à distance de voir le jour. La crise sanitaire a accéléré ce mouvement en accélérant l'émergence de nouveaux modes d'organisation du travail. Le télétravail va devenir la norme et peut très bien s'exercer en milieu rural.

Cette évolution semble inéluctable même si son ampleur est encore difficile à apprécier. Elle représente un enjeu économique et social important car elle offre à nos territoires ruraux l'opportunité d'une revitalisation en accueillant de nouveaux habitants et en créant sur place de nouveaux emplois, même si une partie de ceux-ci ne seront que délocalisés.

Cette évolution serait donc, à priori, une bonne nouvelle, surtout pour notre belle commune dont l'attrait n'est plus à démontrer. Il y a cependant un problème de taille qui se situe, chez nous comme ailleurs, dans les règles d'urbanisme.

Il existe en effet une multitude de documents d'urbanisme nationaux, intercommunaux et communaux qui sont hiérarchisés et dont la finalité est de dicter à chaque commune ce qui lui est permis de faire pour assurer son développement. Le résultat est navrant dans le Pays de Vannes en plein développement : Un manque flagrant de terrains à bâtir qui entraîne une miniaturisation des surfaces, une hausse des prix de vente à des niveaux jamais atteints et prohibitifs pour de nombreux primo-accédants.

Mais plus inquiétant encore est le projet de loi « climat et résilience » qui prévoit de réglementer le rythme d'artificialisation des sols en divisant par deux la consommation d'espace constatée sur les dix années précédentes.

Ce projet de loi prévoit également que les plans locaux d'urbanisme intercommunaux et communaux devront être modifiés à compter de la promulgation de cette loi et le contrôle annuel des objectifs à atteindre.

Autant dire que cette loi fera des mécontents et nous imposera une densification de l'habitat bien plus importante que prévue et que souhaitée. Économiser les zones naturelles et agricoles est bien évidemment souhaitable, mais densifier à outrance revient à construire en zone rurale comme en ville, ce qui me paraît absolument sans intérêt. Ce sera pourtant, une des conséquences de cette loi. Peut-être que des néo-ruraux y trouveront leur compte, mais qu'en sera-t-il pour ceux d'entre nous qui aspirons à conserver nos habitudes de campagnards ?

La crise sanitaire a retardé le déroulement de notre programme municipal d'investissements. Les bureaux d'études et les entreprises sont submergés de demandes. Les chantiers communaux vont redémarrer malgré tout au courant de l'été.

Un petit mot pour terminer sur le conseil municipal où chaque élu a trouvé ses marques. Il apparaît de plus en plus que chacun fournit une réflexion et un travail intéressants pour le plus grand bien de la commune.

Je vous souhaite à toutes et à tous un excellent été !

**Le maire, Jean Pierre RIVOAL**





## ÉTAT CIVIL

du 1<sup>er</sup> juillet 2020 au 30 juin 2021



### Naissances

**CARADEC** Léo

**CHERRUAU** Sybille

**DELORME HOSQUET** Basile

**GUIBERT** Giulia

**LE FLOHIC** Youlia

**NAUD** Lou

**ROI** Ella

**SOTIN-LEGRAIS** Arya

**THOMAZIC** Éthan

**WOON** Keysson

### Mariages

**THÉBAUD** Régis & **BENON** Marie-Hélène

**RICHARD** Alain & **EVAIN** Véronique



### Décès

**ARS** Jean-Paul

**MARCHAND** Thérèse (née **GUILLO**)

**CHOQUET** Agnès (née **LE BRUN**)

**DEDIEU** Raymond

**DESNO** Jeannine (née **JÉFFREDO**)

**LEFEUVRE** Olivier

**MARIN** Alphonse

**LAURENT** Claude

**LE TOQUIN** Francis

**NIZAN** Andréa

## EXTRAIT DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DU 1<sup>ER</sup> AVRIL 2021

### INSTALLATION D'UN NOUVEAU CONSEILLER MUNICIPAL

Monsieur BROUXEL Stéphane ayant démissionné, Mme DURFORT Guénaëlle étant la suivante sur la liste a été installée au sein du conseil municipal.

### COMPTE ADMINISTRATIF COMPTE DE GESTION COMMUNE 2020

#### Section de fonctionnement :

Dépenses : .....	762 418,81 €
Recettes : .....	1 028 564,41 €
Résultat de l'exercice : .....	266 145,60 €
Résultat antérieur : .....	553 065,78 €
Part affecté à l'investissement : .....	- 550 000,00 €
Transfert des résultats	
Assainissement GMVA : .....	18 966,43 €
Résultat clôture : .....	+ 288 177,81 €

#### Section d'investissement :

Dépenses : .....	438 553,59 €
Recettes : .....	1 319 636,92 €
Résultat de l'exercice : .....	881 083,33 €
Transfert des résultats	
Assainissement GMVA : .....	- 414 964,39 €

Résultat antérieur : .....	+ 239 921,84 €
Résultat clôture : .....	+ 706 040,78 €

**Résultat cumulé pour les 2 sections : 994 218,59 €**  
**Le résultat à affecter pour 2021 s'élève à + 288 177,81 €**

### FIXATION DES TAUX DE FISCALITÉ DIRECTE LOCALE POUR 2021

Conformément à la loi n° 80-10 du 10 janvier 1980, le Conseil Municipal fixe chaque année les taux de la fiscalité directe locale dont le produit revient à la commune.

La loi de finances pour 2020 a acté la suppression intégrale en tant que recette des collectivités locales de la taxe d'habitation sur les résidences principales, ce à compter de 2021.

Depuis 2020, 80 % des foyers fiscaux ne payent plus la taxe d'habitation sur leur résidence principale. Pour les 20 % de ménages restant, l'allègement sera de 30 % en 2021 puis de 65 % en 2022.

En 2023, plus aucun ménage ne paiera de taxe d'habitation au titre de sa résidence principale.

La taxe d'habitation demeure cependant pour les résidences secondaires avec un taux figé au niveau de



celui voté au titre de l'année 2019. La commune retrouvera la possibilité de moduler ce taux à partir de 2023.

La disparition du produit fiscal de la taxe d'habitation sur les résidences principales est compensée pour les communes par **le transfert de la part départementale de taxe foncière sur les propriétés bâties perçue sur leur territoire.**

**Chaque commune se voit donc transférer en 2021 le taux départemental de TFB (15.26 % pour le Morbihan) qui vient s'additionner au taux communal de TFB 2020, sans pour autant faire varier le taux global d'imposition à la TFB supporté par les contribuables.**

En 2021, le Conseil Municipal se prononce uniquement sur les taux de taxes foncières bâties et non bâties.

Les taux de fiscalité 2021 sont fixés comme suit :

TAXES MÉNAGES	2020	Évolution 2021
Taxe d'habitation : gel du taux sans modulation possible	12,45%	12,45%
Taxe foncière communale sur les propriétés bâties	18,55%	18,55%
Taxe foncière départementale sur les propriétés bâties	15,26%	
<b>Nouveau taux communal de foncier bâti 2021 issu du transfert du taux départemental</b>		<b>18,55% + 15,26% soit 33,81%</b>
<b>Taxe foncière sur les propriétés non bâties</b>	53,10%	<b>53,10%</b>

## BUDGET PRIMITIF - COMMUNE 2021

### Section de fonctionnement :

Dépenses : ..... 919 568,86 €

Recettes : ..... 919 568,86 €

### Section d'investissement :

Dépenses : ..... 1 354 903,93 €

Recettes : ..... 1 354 903,93 €

## SUBVENTIONS 2021

NOM DE L'ASSOCIATION	Montant de la subvention
FNACA	115 €
Temps de lire Bibliothèque	560 €
A.P.E.L.	800 €
Société de chasse	100 €
Téléthon	150 €
Cercle St Martin Football	2 000 €
Trédionnaise VTT	500 €
Kergallo	100 €
Cyclos TREDION	300 €
ADAPEI - Les papillons blancs (Vannes)	60 €
Ligue contre le Cancer Comité Mhan (Vannes)	60 €

Donneurs de Sang Elven et sa Région	60 €
Amicale des Retraités	80 €
Resto du Cœur	100 €
Chapelle Saint Nicolas	200 €
ADMR Canton Elven	600 €
Secours catholique Épicerie sociale	350 €
Chambre des métiers 56	50 € /élève
CFA Morbihan	50 € /élève
Chambre des métiers 22	50 € /élève
Bagad Elven	50 €
Chorale Armor Argoët	20 €
Banque alimentaire	80 €
Rêves de Clown	60 €

### Les cotisations pour l'année 2021 :

NOM DE L'ASSOCIATION	Montant par habitant
Ass. Maires Mhan-Vannes (c/6281)	0,296 €
Néo emplois	2,80 €

NOM DE L'ASSOCIATION	Montant total
Relais Parents & Assistantes Maternelles (au c/65541)	4 600,99 €

## PARTICIPATION FINANCIÈRE ÉCOLE PUBLIQUE LA CLAIÉ PLUMELEC

► **1 élève** en classe de maternelle domicilié sur la commune de TREDION est scolarisé à l'école publique de PLUMELEC pour l'année scolaire 2020-2021.

Coût des dépenses de fonctionnement d'un élève en classe de maternelle : 1 187,84 € pour 2020-2021

## DEMANDE DE SUBVENTION - PLAN DE RELANCE POUR LES ÉCOLES NUMÉRIQUES

La commune sollicite les subventions dans le cadre du plan de relance pour une école numérique pour l'école Saint Martin.

Son ambition est d'appuyer la transformation numérique des écoles en favorisant la constitution de projets fondés sur deux volets essentiels non dissociables :

un volet « matériels » et un volet « ressources numériques ».

Le devis s'établit à

► volet matériel : 16400 € TTC

► volet numérique : 360 € TTC

Le reste à charge pour la commune serait d'environ 6 800 € TTC.



## ACQUISITION DE TERRAIN - IMPASSE DE BLÉNAN



Acquisition de la parcelle section AC n° 87 appartenant à M. DUVAL et Mme TREDEZ située entre l'impasse de Blénan et le lotissement Les Biches d'une superficie de 3 831 m<sup>2</sup> au prix de 15 € le m<sup>2</sup>. Cette parcelle est classée en 1 AU dans le plan local de l'urbanisme.

## DEMANDE DE LOCATION D'UN LOCAL SUPPLÉMENTAIRE - SOLEO

Monsieur HENON représentant l'entreprise SOLEO dispose d'un local dans l'espace communal d'activités d'une superficie de 280 m<sup>2</sup> pour un montant annuel de 4 200 € soit 350 € HT mensuel.

Monsieur HENON souhaitant développer son activité est intéressé pour louer la cellule adjacente (d'une superficie de 240 m<sup>2</sup>) à son local actuel ce qui porterait la surface totale à 280 + 240 = 520 m<sup>2</sup>.

Le conseil municipal fixe le montant annuel de la surface supplémentaire à 3 600 € HT annuel, ce qui porte le loyer annuel à 7 800 € HT.

M. HENON prend à sa charge :

- ▶ la réalisation des cloisons légères permettant la séparation de cette extension du reste du bâtiment
- ▶ l'aménagement des accès (selon leurs besoins) entre la cellule et leur espace actuel ainsi que la création d'un futur accès direct vers l'extérieur.

Comme précédemment, l'ensemble des charges liées à l'activité de ce bâtiment sera à la charge du locataire et la taxe foncière sera proratisée à la surface correspondante.

## DEMANDE D'EMPLACEMENT SUR LE DOMAINE PUBLIC

Autorisation pour M. PALLEC, domicilié 1 Rue des Maisons Guilloux à TREDION, d'occuper un emplacement de stationnement sur la place Saint Christophe dans le cadre de son activité de commerce ambulancier « vente à emporter de pizzas ».

Le tarif du droit de place par jour est fixé :

- ▶ Par emplacement : 1 €
- ▶ Branchement électrique : 1 €

Il est précisé qu'une convention d'occupation du domaine public sera réalisée entre la commune et le demandeur.

## DÉSIGNATION D'UN RÉFÉRENT ACCESSIBILITÉ

Mme FEVRE Blandine est nommée référente accessibilité de la commune de TREDION.

L'accessibilité concerne les personnes handicapées physiques, mentales et psychiques mais également toutes les personnes ayant des difficultés de mobilité, définitives ou temporaires, personnes âgées, femmes enceintes...

## EXTRAIT DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DU 17 JUIN 2021

### DISPOSITIF COMMUNAL LUTTE CONTRE LE FRELON ASIATIQUE

Soutien financier lié à la destruction des nids (voir infos communales).

### LOTISSEMENT LE RODOUER 2 : DÉTERMINATION DU PRIX DE VENTE AU M<sup>2</sup>

Les travaux de viabilisation des lots du lotissement « le Rodouer 2 » situé au Rodouer, sur la parcelle cadastrée section A n° 104 sont achevés.

Il précise que ce lotissement est composé de 6 lots d'une superficie allant d'environ 475m<sup>2</sup> à 695 m<sup>2</sup>. Le prix du lotissement est fixé à 75 € TTC le m<sup>2</sup>.

### AMÉNAGEMENT VOIRIE IMPASSE DE VENISE RUE CLOS DU MARCHÉ - ATTRIBUTION DU MARCHÉ

L'entreprise **COLAS (VANNES)** est retenue pour les travaux d'aménagement de voiries impasse de Venise / Rue Clos du Marché pour un montant de base de **254 149.02 € HT soit 304 978.82 € TTC** avec la variante bordure en rive de voie pour un montant de 5 221.20 € HT.

### LOCATION DE SALLES - TARIFS 2021

UTILISATEUR	SALLE POLYVALENTE (170 pers. assises) Tarifs à compter du 01/10/2021	SALLE « FOOT » (70 pers. assises) Montant à compter du 01/10/2021 Réservée Trédionnais
<b>Associations locales</b> - Vin d'honneur - La journée ou soirée	GRATUIT GRATUIT	GRATUIT GRATUIT
<b>Associations extérieures</b> - La journée ou soirée	250 €	NEANT
<b>Particuliers locaux</b> - Vin d'honneur - La journée ou soirée - La journée suppl.	85 € 180 € 90 €	40 € 80 € 40 €
<b>Particuliers extérieurs</b> - Vin d'honneur - La journée ou soirée - La journée suppl.	150 € 250 € 125 €	NÉANT



Lors de la réservation de la salle polyvalente, les personnes devront remettre un chèque d'un montant de :

- ▶ 20 € pour les réservations de la salle pour un vin d'honneur
- ▶ 50 € pour les réservations de la salle à la journée ou soirée

Cette somme sera déduite du montant de la location de la salle.

Cette somme ne sera pas restituée si la personne se désiste dans les 15 jours précédant la date de sa réservation.

Lors de la prise des clés, une caution de 500 € sera demandée.

**La petite salle « foot » est réservée uniquement aux trédionnais** et est louée uniquement les mois de juin juillet et août.

## ESPACE COMMUNAL D'ACTIVITÉS DEMANDE DE LOCATION D'UN LOCAL

Monsieur LELEU a créé son entreprise « JL MENUISERIE » en mars 2018 dans le domaine de la pose de menuiseries.

Location d'un local au sein de l'espace communal d'activités rue du Calvaire, d'environ 150 m<sup>2</sup> à Monsieur LELEU « JL MENUISERIE » pour un montant de 200 € HT mensuel.

## PANNEAU D'INFORMATION DEMANDE DE SUBVENTION

Demande de subvention auprès du conseil départemental pour le projet d'acquisition d'un panneau d'information lumineux double face.

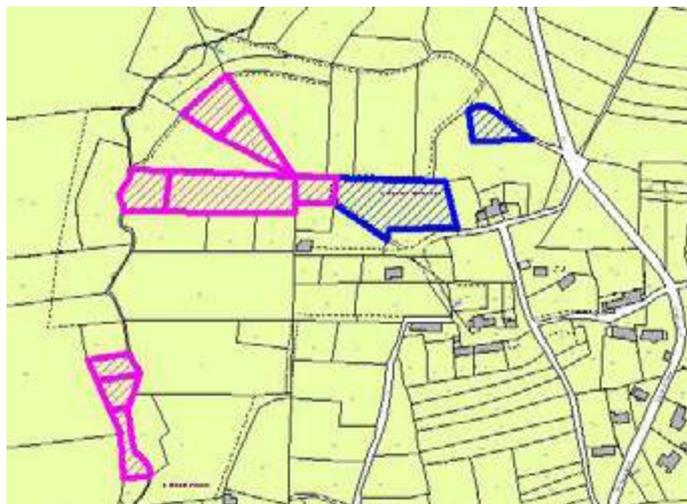
## ÉCHANGE PARCELLES COMMUNE DE TRÉDION FONTAINE PHILIPPE VALLÉE DE VILLENEUVE

Poursuite de la mise en valeur de la vallée de Villeneuve.

Parcelles appartenant à M. et Mme FONTAINE Philippe :

- ▶ Section A 41 d'une superficie de 1370 m<sup>2</sup>
- ▶ Section A 42 d'une superficie de 1190 m<sup>2</sup>
- ▶ Section A 44 d'une superficie de 1110 m<sup>2</sup>
- ▶ Section A 48 d'une superficie de 3210 m<sup>2</sup>
- ▶ Section A 49 d'une superficie de 705m<sup>2</sup>
- ▶ Section A 293 d'une superficie de 760 m<sup>2</sup>
- ▶ Section A 876 d'une superficie de 610 m<sup>2</sup>
- ▶ Section A 877 d'une superficie de 610m<sup>2</sup>

**Pour une superficie totale de 9565 m<sup>2</sup>**



En échange

Parcelles appartenant à la commune :

- ▶ Section A 52 d'une superficie de 3485 m<sup>2</sup>
- ▶ Section A 29 d'une superficie de 870 m<sup>2</sup>

**Pour une superficie totale de 4355 m<sup>2</sup>**

Il est convenu avec M. FONTAINE Philippe que pour les parcelles section A 52 et A 29 une servitude avec droit de passage pour tout usage sera conservée par la commune.

## CRÉATION D'UN CONSEIL MUNICIPAL DES ENFANTS

Création d'un conseil municipal des enfants afin les associer à la vie de la commune, et de les faire participer aux instances de démocratie locale.

Le conseil municipal des enfants doit favoriser l'apprentissage de la citoyenneté et de la démocratie locale, d'expérimenter leur rôle d' élu dans une enceinte plus large que l'école, de prendre en compte le principe de l'intérêt général pour mener à bien un projet, et enfin de les responsabiliser tout en développant leur autonomie.

## CONSEIL MUNICIPAL DES ENFANTS (CME)



Le conseil municipal réuni le 17 juin 2021 a décidé la création d'un conseil municipal des enfants.

Suite à l'article paru dans le flash infos d'avril, des enfants se sont portés candidats pour en faire partie.

### RAPPEL

#### Condition pour être candidat

- ▶ Enfants domiciliés sur la commune et scolarisés en classes de CM1 ou CM2 à la rentrée scolaire 2021/2022.

#### Conditions pour être électeur

- ▶ Enfants domiciliés sur la commune et scolarisés en classes de CM1 ou CM2 à la rentrée scolaire 2021/2022.
- ▶ Enfants non domiciliés sur la commune mais scolarisés en classes de CM1 ou CM2 à l'école Saint MARTIN à la rentrée scolaire 2021/2022.

Si vous souhaitez être candidat (date limite des inscriptions le 15 Août 2021) ou si vous souhaitez être électeur (date limite des inscriptions le 24 Septembre 2021), les inscriptions doivent se faire en mairie ou via le formulaire (lundi au vendredi 9h-12h 14h-17h) en ligne sur le site internet de la commune.

À la clôture des inscriptions, une liste électorale sera ainsi établie et une carte électorale sera transmise à chaque électeur.

Les élections se dérouleront le **vendredi 08 Octobre 2021 à 18h à la salle multi activités**, place Saint Christophe.



## ÉLECTIONS RÉGIONALES & DÉPARTEMENTALES 2021 | 20-27 JUIN

### RÉSULTATS ÉLECTIONS DÉPARTEMENTALES

#### 1<sup>er</sup> tour - 20 juin 2021

BINÔMES DE CANDIDATS	VOIX	%
COSTA RIBEIRO GOMES Marie-Claude et GICQUEL Gérard	119	39,93 %
BERNARD Sylvie et FLEURY Stéphane	79	26,51 %
LE BOTERFF Marie et LEMAIRE Boris	100	33,56 %
INSCRITS	898	-
<b>VOTANTS</b>	<b>310</b>	-
NULS	6	1,94 %
BLANCS	6	1,94 %
EXPRIMÉS	298	96,13 %
<b>PARTICIPATION</b>	<b>34,52 %</b>	

#### 2<sup>e</sup> tour - 27 juin 2021

BINÔMES DE CANDIDATS	VOIX	%
COSTA RIBEIRO GOMES Marie-Claude et GICQUEL Gérard	139	46,64 %
LE BOTERFF Marie et LEMAIRE Boris	159	53,36 %
INSCRITS	898	-
<b>VOTANTS</b>	<b>318</b>	-
NULS	8	2,52 %
BLANCS	12	3,77 %
EXPRIMÉS	298	93,71 %
<b>PARTICIPATION</b>	<b>35,41 %</b>	

### RÉSULTATS ÉLECTIONS RÉGIONALES

#### 1<sup>er</sup> tour - 20 juin 2021

LISTE CONDUITE PAR	VOIX	%
LE CALLENNEC Isabelle	80	26,67 %
DESMARES-POIRRIER Claire	37	12,33 %
DAVIET Christophe	1	0,33 %
CADALEN Pierre-Yves	13	4,33 %
ELAHIAH Kamel	0	0,00 %
BURLOT Thierry	35	11,67 %
CHESNAIS-GIRARD Loïg	38	12,67 %
CHAUVEL Yves	0	0,00 %
HAMON Valérie	6	2,00 %
PENNELLE Gilles	65	21,67 %
CUEFF Daniel	15	5,00 %
MARTIN Joannic	5	1,67 %
CABAS David	5	1,67 %
INSCRITS	898	-
<b>VOTANTS</b>	<b>311</b>	-
NULS	5	1,61 %
BLANCS	6	1,93 %
EXPRIMÉS	300	96,46 %
<b>PARTICIPATION</b>	<b>34,63 %</b>	

#### 2<sup>e</sup> tour - 27 juin 2021

LISTE CONDUITE PAR	VOIX	%
LE CALLENNEC Isabelle	103	33,44 %
DESMARES-POIRRIER Claire	40	12,99 %
BURLOT Thierry	29	9,42 %
CHESNAIS-GIRARD Loïg	78	25,32 %
PENNELLE Gilles	58	18,83 %
INSCRITS	898	-
<b>VOTANTS</b>	<b>318</b>	-
NULS	5	1,57 %
BLANCS	5	1,57 %
EXPRIMÉS	308	96,86 %
<b>PARTICIPATION</b>	<b>35,41 %</b>	



## SITUATION FINANCIÈRE: COMMUNE DE TRÉDION LES RATIOS DE NIVEAU

Population avec double comptes : 1.290 habitants / Gestion : 2020 / Catégorie démographique de 500 à 2000 habitants

	Montant en €	Montant en € par habitant pour la catégorie démographique			
		Commune	Département	Région	National
<b>FONCTIONNEMENT</b>					
<b>Total des produits de fonctionnement = A</b>	1 013 509	786	900	798	788
dont : Produits de fonctionnement réels	993 509	770	883	784	768
dont : Impôts locaux	372 973	289	385	333	321
Fiscalité reversée par les GFP	97 293	75	62	55	82
Autres impôts et taxes	69 444	54	77	63	53
Dotations globales de fonctionnement	217 141	168	188	193	148
Autres dotations et participations	46 688	36	55	52	58
dont : FCTVA	921	1	3	3	2
Produits des services et du domaine	17 738	14	58	46	51
<b>Total des charges de fonctionnement = B</b>	747 364	579	675	609	633
dont : Charges de fonctionnement réelles	715 805	555	648	582	603
dont : Charges de personnel (montant net)	240 836	187	299	276	275
Achat et charges externes (montants nets)	139 077	108	196	170	188
Charges financières	1 510	1	15	15	15
Subventions versées	111 296	86	37	32	23
Contingents	7 632	6	38	32	43
Résultat comptable = A - B = R	266 146	206	225	189	154
Capacité d'autofinancement brute = CAF	277 705	215	235	202	165
<b>INVESTISSEMENT</b>					
<b>Total des ressources d'investissement budgétaires = C</b>	1 319 637	1 023	536	430	396
dont : Excédents de fonctionnement capitalisés	964 964	748	224	184	148
Dettes bancaires et assimilées (hors ICNE) (1)	0	0	64	54	53
Autres dettes à moyen long terme	0	0	0	3	2
Subventions reçues	120 218	93	118	89	88
FCTVA	182 734	142	61	49	42
Autres fonds globalisés d'investissement	15 267	12	19	9	14
dont Taxe d'aménagement	15 267	12	19	9	13
Amortissements	11 559	9	9	14	11
Provisions	0	0	0	0	0
<b>Total des emplois d'investissement budgétaires = D</b>	438 554	340	528	399	368
dont : Dépenses d'équipement	438 554	340	404	294	272
Remboursement de dettes bancaires et assimilées (1)	0	0	83	77	73
Remboursements des autres dettes à moyen long terme	0	0	1	2	2
Reprise sur amortissements et provisions	0	0	0	0	0
Charges à répartir	0	0	0	0	0
Immobilisations affectées, concédées	0	0	0	0	0
<b>Besoin de financement résiduel = D - C</b>	- 881 083	- 683	- 8	- 31	- 28
+ Solde des opérations pour compte de tiers	0	0	0	0	1
<b>Besoin de financement de la section d'investissement</b>	- 881 083	- 683	- 8	- 31	- 27
<b>Résultat d'ensemble</b>	1 147 229	889	233	220	182
<b>DETTE</b>					
Annuités des dettes bancaires et assimilées (1)	0	0	98	92	88
Avances du Trésor (solde au 31/12)	0	0	0	0	0
<b>FONDS DE ROULEMENT en fin d'exercice</b>	994 219	771	437	418	490

## PERMIS DE CONSTRUIRE

Accordés de juillet 2020 à juin 2021

NOMS – PRÉNOMS DES DEMANDEURS	ADRESSES DU TERRAIN	NATURE DE LA CONSTRUCTION
LE CALONNEC Maxime	Le Boteleau	Maison individuelle
LE BLANC Patricia	La Grand'Mare	Extension d'habitation
RICAUD Ludovic	Les Bruyères	Permis Précaire
GOMEZ Fanny - DURAND Bérangère	Lotissement Le Clos Neuf	Maison d'habitation
GERVAIS Yohann - KANN Pamela	Lotissement Le Clos Neuf	Maison d'habitation
CLAIN Guillaume et Cécile	Lotissement Le Clos Neuf	Maison d'habitation
RIVIERE Stéphane	Lotissement de Venise	Auvent
GENTAZ Ludovic	Lotissement Le Clos Neuf	Maison d'habitation
TOBIE Thierry	Rue Château	Reconstruction
LE GOFF Patrice	Lotissement Le Clos Neuf	Maison d'habitation
THOURET Isabelle - WAGROWSKI Gilles	Rue de la Libération	Maison d'habitation
CHABREDIER Laurent - MATON Sabrina	Lotissement Le Clos Neuf	Maison d'habitation
MILDER Benoît	Lotissement Le Clos Neuf	Maison d'habitation
MONTERRIN Johan - BRIEND Justine	Lotissement Le Clos Neuf	Maison d'habitation
DECOSTER Quentin	Lotissement Le Clos Neuf	Maison d'habitation
SCI KERCHENOU	La Ville Chotard	Extension d'habitation
VADAINÉ Daniel	La Noé des Doués	Carport
LE CALONNEC Anne-Marie et Jacques	Lotissement des Biches	Maison d'habitation
ADELIS Marie-Annick	Les Maisons Guilloux	Création de logements
BOISSON Michel	Rue de Lanvaux	Permis Modificatif
LE CALONNEC Maxime	Le Boteleau	Extension d'habitation
ACHICHE Youva - MEHENNI Lamia	Lotissement Le Clos Neuf	Maison d'habitation

## DÉCLARATIONS PRÉALABLES

Accordés de juillet 2020 à juin 2021

NOMS – PRÉNOMS DES DEMANDEURS	ADRESSES DU TERRAIN	NATURE DE LA CONSTRUCTION
PASCO Alain	Les Maisons Guilloux	Construction d'une annexe
YHUEL Jean-Pierre	Le Clos du Marché	Clôture
PASCO Alain	Les Maisons Guilloux	Ravalement
LE FEUVRE Ludovic	Le Boteleau	Bûcher
BOUGUE-DUROCHER	Le Petit Villeneuve	Extension d'habitation
BOURBASQUET Stéphane	Kerdossan	Création et Modification ouvertures
CADIEU France	Place du Commerce	Remplacement de la toiture
LE PLAT William	Rue du Calvaire	Création d'ouvertures
GUILLAUME Frédéric	Le Lety	Abri de jardin
RIVIERE Stéphane	Lotissement de Venise	Clôture



## DÉCLARATIONS PRÉALABLES (suite)

Accordés de juillet 2020 à juin 2021

NOMS – PRÉNOMS DES DEMANDEURS	ADRESSES DU TERRAIN	NATURE DE LA CONSTRUCTION
RAMEAU Céline	Impasse de Blénan	Division foncière
VAILLANT Roland	Impasse de Blénan	Panneaux Photovoltaïques
CHEDALEUX Dominique	Rue Kergras	Régularisation (ouvertures)
JAHIER Marcelle	Les Maisons Guilloux	Clôture
EECKOUT Baptiste	Impasse de Venise	Remplacement de porte d'entrée
SERRES Laurent	Chemin Lernan	Piscine
CARADEC François et Flore	Lotissement des Biches	Extension d'habitation
ROI Frédéric	Lotissement des Biches	Clôture
GAUTHIER Caroline	Le Temple	Créations et Modifications d'ouvertures + Piscine
ROI Frédéric	Rue des Peupliers	Ravalement
RIAUX Pierre	Rue du Calvaire	Créations et Modifications des façades
BOUILLOT Colette	Impasse de Blénan	Bardage de Pignon
BERNARD Christian	La Croix Baucher	Clôture
DUTERTRE Jean-Louis	Les Maisons Guilloux	Créations d'ouvertures
BAHON Emile	Abbé Coedelo	Modification d'une ouverture
PANEL Alain	Les Princes	Extension d'habitation
SARL ALLOSUN	La Ville aux Houx	Panneaux Photovoltaïques
PILORGET Mickael	Impasse de la Lande	Abri de jardin
LOUIS Ketleen	Route de Lanvaux	Création d'ouvertures
MORICE Nicolas	Impasse des Genêts	Clôture
GUYOT Michelle	Rue du Rodouer	Division foncière
LANGLO Mickael	Le Pigeon Blanc	Extension d'habitation
JAHIER Michel	Le Fourneau	Bardage de Pignon
HENON David	Abbé Coédelo	Panneaux Photovoltaïques
RAMEAU Guy	Impasse de Blénan	Panneaux Photovoltaïques
SCHILTZ Christine	Impasse de Kergras	Clôture
BRICHON Laura	Les Maisons Guilloux	Changement de destination partiel
RUGGIA SAURA Christophe	La Métairie du Croc	Créations d'ouvertures
ZANARDO Catherine	Lotissement de Venise	Construction d'un SAS
LE BRUN Alain	Le Clos du Marché	Clôture
RIVOAL Yann	Domaine du Château	Modification de façades

## Le Plan Local d'Urbanisme

Le Plan local d'Urbanisme est le document de planification qui définit les orientations politiques de la commune en matière d'urbanisme, d'habitat, de transport, de déplacement, d'équipement et d'environnement.

**Il a été approuvé en conseil municipal le 10 février 2020.**

**Le dossier complet est consultable sur le site internet de la commune :**

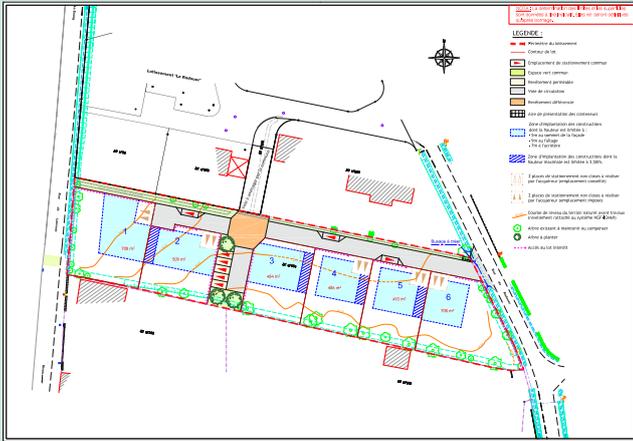
**<http://www.tredion.fr/vie-municipale/urbanismes>**

**ou sur le site <https://www.geoportail-urbanisme.gouv.fr/>.**



## Réalisation de travaux

### Lotissement Le Rodouër 2



#### DÉPENSES

Acquisition terrain .....	45 000,00 €
Étude, maîtrise d'œuvre, frais divers .....	16 900,00 €
Terrassement, voirie, espace verts .....	56 364,70 €
Réseaux EU / EP / AEP .....	41 648,00 €
Réseau électrique .....	9 150,00 €
Réseau téléphone .....	8 040,00 €
Éclairage public .....	18 150,00 €
<b>TOTAL HT .....</b>	<b>195 252,70 €</b>
TVA sur marge .....	36 027,99 €
<b>TOTAL TTC.....</b>	<b>231 280,69 €</b>

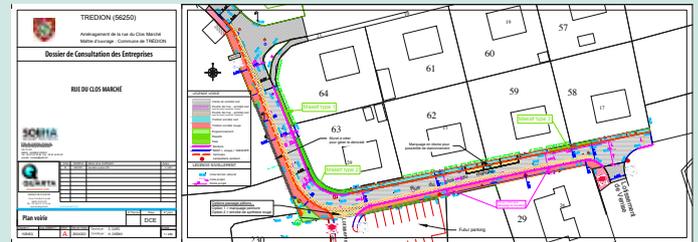
#### RECETTES

Surface totale des 6 lots.....	3 326 m <sup>2</sup>
Prix de vente .....	75 € TTC le m <sup>2</sup>
<b>TOTAL prix de vente des 6 lots.....</b>	<b>249 450,00 €</b>
<b>Différence coût des travaux / prix de vente</b>	
Prévision pour travaux imprévus.....	18 169,31 €

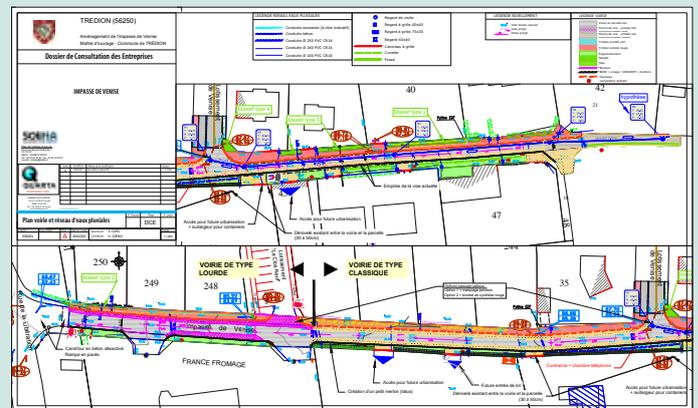


### Aménagement de voiries

#### Clos du Marché



#### Impasse de Venise



### Marquage au sol



### Mise en place de panneaux





## Inventaire du Patrimoine bâti

### RECHERCHE DE BÉNÉVOLES

Dans le cadre de sa candidature au label Pays d'Art et d'Histoire, l'agglomération organise un inventaire du patrimoine bâti sur son territoire, en partenariat avec la Région Bretagne. Cet inventaire participatif est réalisé avec l'aide de référents communaux et la contribution de bénévoles et/ou membres d'associations intéressés par le patrimoine de leur commune. Ce recensement a commencé avec les habitants bénévoles formés pour

l'occasion. Ils vont parcourir la commune sur le domaine public en vue de répertorier les sites mégalithiques, chapelles, maisons, fermes, fours à pain, fontaines...

À travers cette démarche participative, il s'agit de mieux identifier les spécificités patrimoniales et culturelles du territoire et d'impliquer collectivement les habitants.

**Si vous souhaitez participer à ce recensement, merci de contacter le secrétariat de la commune. (02 97 67 11 33).**



Croix Le Burnot



Fontaine Chapelle Daint Nicolas



Allée couverte de la Loge aux Loups

## La nécropole mégalithique de Coëby

Elle se situe en plein cœur du massif granitique des Landes de Lanvaux dans le département du Morbihan. Ce site du Morbihan intérieur, très peu connu, est resté longtemps à l'écart des recherches intensives menées sur le littoral, notamment autour du Golfe du Morbihan. Ce n'est qu'à partir des années 1986 à 1990 que cette nécropole fut mise au jour lors de prospection systématiques menées dans les Landes de Lanvaux. Nous avons décelé, à ce jour, 75 structures mégalithiques (coffres, tertres tumulaires, dolmens à couloir, menhirs, alignements, allées-couvertes) concentrées sur une surface restreinte et formant une véritable nécropole dont la diversité architecturale couvre toute la période néolithique. Sur un périmètre un peu plus élargi, ce sont 90 vestiges qui ont été inventoriés.

L'opération de fouille programmée menée depuis 2018 s'intéresse à deux cairns mégalithiques arasés situés au sud-ouest de la nécropole dans la partie domaniale de la forêt. Ces deux ensembles sont distants l'un de l'autre de 30 m et proches de deux tumulus allongés qui forme l'extrémité d'un chapelet qui s'étend sur une longueur de 500 m orientée SO-NE. Un peu plus à l'ouest, deux autres cairns sont encore visibles, l'un deux étant particulièrement abîmé.

Les objectifs scientifiques concernent plusieurs thématiques de recherches :

- ▶ Préciser le processus de monumentalisation des mégalithismes par l'analyse architectural du site.
- ▶ Confronter le croisement des données architecturales (Pierres dressées, espace sépulcral et tumulus) avec les résultats obtenus dans mon travail doctoral.
- ▶ Apporter d'éventuelles données chronologiques du phénomène.
- ▶ Observer les éventuels phasages architecturaux souvent visibles dans les parties inférieurs des tumulus ou cairns et analyser l'historicité du monument.
- ▶ Aborder la thématique de « conceptualisation » d'un projet architectural par la recherche des détails

architectoniques, de mises en scènes et d'éléments symboliques.

- ▶ Rechercher les possibles intentionnalités des bâtisseurs et évaluer les possibles normes ou standards de constructions mis en évidence dans ma thèse.

Les résultats obtenus précisent un phasage architectural dynamique des deux monuments. L'étude des deux espaces sépulcraux montre une réelle mise en scène des dalles présentes tout autour de cette dernière et la présence d'une stèle anthropomorphe située à l'extrémité nord de la chambre sépulcrale met en évidence toute l'importance symbolique de ces dalles massives. La présence de cette stèle est exceptionnelle, rarement observée, démultiplie cet aspect symbolique.

L'ensemble du mobilier archéologique mis au jour positionne les artefacts au néolithique moyen II soit vers 4300 ans avant J.C. Le dépôt retrouvé au pied de la stèle pourrait correspondre à l'étape finale d'utilisation de l'espace sépulcral fossilisé par une chute assez ancienne de la stèle anthropomorphe. Les tessons éparpillés proviennent probablement d'une utilisation plus ancienne du monument.

Les investigations sur les deux tumulus vont se poursuivre afin d'obtenir une vision la plus complète possible des structures architecturales et des phasages architecturaux.



© Philippe Gouezin

## Achat de matériels

La commune reconduit son inscription au concours Villes et Villages Fleuris. Elle a fait le choix d'investir dans du matériel qui s'accorde avec une démarche qui se veut de plus en plus écologique. Elle s'est donc tournée vers :



### ► Tracteur

Acquisition d'un nouveau tracteur, l'ancien datant de 1980 ne permettait pas l'utilisation des nouveaux matériels devenus indispensables.

### ► Chargeur benne multi-services

Il est le partenaire idéal pour la reprise de déchets encombrants, de branches, de terre, curage, reprise de copeaux, compost, etc...



### ► Le broyeur de branches

Le broyeur permet d'éviter les allers-retours à la déchetterie ou de parer à l'interdiction de brûler les déchets végétaux en divisant jusqu'à 10 fois leur volume ! Il recycle les végétaux en broyats qui s'utilisent en couverture de 3 à 5 cm d'épaisseur dans les massifs de vivaces, d'arbustes, d'arbres mais aussi au potager afin de lutter contre la pousse des herbes indésirables. Ce paillis ou paillage a la particularité de conserver l'humidité en période de sécheresse. La décomposition de ces copeaux stimule la vie du sol en produisant de grandes quantités d'humus.



### ► Le broyeur d'accotement

Le broyeur d'accotement est un outil d'entretien mécanique des bords de champs, fossés et cours d'eau. Les avantages : un gain de temps, contournement de poteaux, pas de ramassage.

La commune applique le fauchage raisonné. Les objectifs sont d'assurer la sécurité des usagers, de maintenir en bon état la route, ses abords et de préserver l'environnement.



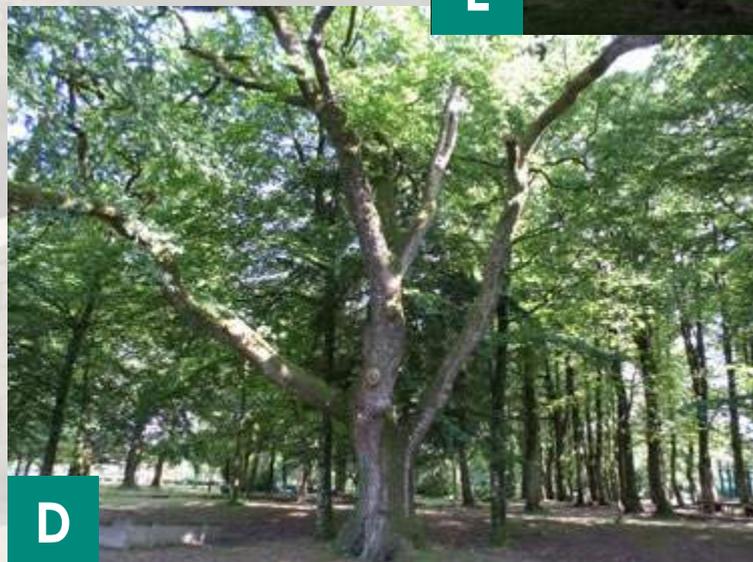
Réponses :  
1 - C : Le cèdre de l'Atlas (visible à l'étang des Biches) est un confrère persistant, de la famille des Pinacées, originaire des montagnes de l'Afrique du nord notamment l'Atlas, pouvant atteindre 30 à 40 m de haut.  
2 - A : Le tilleul est considéré depuis des temps très anciens comme un arbre sacré. Ses fleurs très odorantes sont réputées pour leurs vertus apaisantes en infusion. (Visible dans le Square de Virel, derrière l'école).  
3 - D : Le chêne est considéré comme le roi des arbres, il symbolise la puissance et la pérennité. Si les glands sont très appréciés des animaux de la forêt, ils peuvent être également consommés dans l'alimentation humaine après extraction des tanins toxiques, amers et astringents. (Ceci est visible à l'étang des Biches).  
4 - B : Le cerisier, est parmi les arbres fruitiers, un de ceux qui demandent le moins de soins et qui produisent le plus facilement. Il est aussi un superbe arbre d'ornement. (Visible au lotissement de Venise).  
5 - E : Le eucalyptus ou gommier, bien qu'il soit originaire d'Australie et de Tasmanie et qu'on l'associe aux climats chauds, certaines de ses espèces s'avèrent très rustiques et peuvent sans problème s'adapter à nos latitudes. (Visible au square Arnaud Beltrame).



## Quizz découverte nature

La commune de Trédion possède de très beaux arbres. Les reconnaitrez-vous ?  
Reliez chaque numéro à l'arbre qui lui correspond. (Réponses en bas de page précédente)

- 1 - Cèdre de l'Atlas
- 2 - Tilleul
- 3 - Chêne
- 4 - Cerisier
- 5 - Eucalyptus



## Inscriptions électorales

Afin de pouvoir voter aux prochaines élections, les nouveaux habitants sont invités à s'inscrire sur la liste électorale de la commune. Pour s'inscrire, vous devez vous munir **d'un titre d'identité** et de nationalité **en cours de validité** (carte nationale d'identité, passeport, permis de conduire uniquement s'il est accompagné d'un justificatif de nationalité), d'un justificatif de domicile (facture d'électricité, téléphone fixe, eau...) datant de moins de 3 mois. Inscriptions en ligne possibles.

**RAPPEL:** pour être admis à voter, nous vous rappelons que vous devez présenter **obligatoirement** une pièce d'identité (carte nationale d'identité, passeport en cours de validité, permis de conduire ou de chasser, carte Vitale avec photo...). Pensez à vérifier vos titres d'identité!

## Rappel: bruits de voisinages

Conformément à l'article 21 de la section 7 de l'arrêté préfectoral du 10 juillet 2014, dans les propriétés privées :  
**les travaux d'entretien, de bricolage et de jardinage utilisant des appareils à moteur ne sont autorisés qu'aux horaires suivants :**  
Du lundi au samedi : 9h - 12h / 14h - 19h / Les dimanches et jours fériés : 10h - 12h

## Permanences Assistante sociale

Aude MONBOUSSIN et Nadège TASTARD, assistantes sociales de proximité, peuvent vous recevoir sur RDV les lundis après-midis et les jeudis matins à l'antenne sociale d'Elven, 2 bis place du Lurin. Vous pouvez prendre RDV auprès d'Isabelle RIO, secrétaire médico-sociale au 02.97.69.51.78.

## Recensement militaire

**POURQUOI?** Cette démarche facilite l'inscription sur **les listes électorales** et déclenche la convocation à la **Journée Défense et Citoyenneté** (JDC).

**QUAND?** Tous les Français ont l'obligation de se faire recenser entre la date à laquelle ils atteignent l'âge des 16 ans et la fin du troisième mois suivant.

**COMMENT?** Un jeune peut se faire recenser directement à la mairie de son domicile ou en ligne sur le site : **www.mon.service-public.fr** (si la commune adhère à ce service en ligne). Dans les deux cas, il doit présenter une pièce d'identité et le livret de famille.

Une fois recensé, le jeune obtient **une attestation de recensement** indispensable pour l'inscription à des concours ou examens soumis au contrôle de l'autorité publique (conduite accompagnée par exemple). Environ un an après, il sera convoqué à la Journée Défense et Citoyenneté où il obtiendra un certificat de participation (celui-ci remplacera l'attestation de recensement).

**C'est une démarche obligatoire mais surtout un acte citoyen.**

## Ramassage des encombrants

L'inscription est obligatoire au 02 97 68 33 81. Pour la prochaine collecte, il est possible de s'inscrire jusqu'au **mardi 21 septembre 2021 à midi (date limite d'inscription et non pas jour de collecte des encombrants. Les modalités plus précises seront ensuite données par téléphone aux personnes souhaitant et pouvant bénéficier du service).**

Cette collecte concerne les objets volumineux (literie, meubles démontés, gros électroménager), dans la limite de 1m<sup>3</sup> par enlèvement. Les déchets doivent être déposés en bordure de voie publique la veille au soir précédent le jour annoncé de la collecte.

Tout dépôt d'encombrant n'ayant pas fait l'objet d'une inscription sera considéré comme un dépôt sauvage, il ne pourra être collecté par l'agglomération et sera susceptible de faire l'objet d'une verbalisation et d'un nettoyage facturé par la commune.

**Plus d'informations :**

**02 97 68 33 81 ou [www.golfedumorbihan-vannesagglomeration.bzh](http://www.golfedumorbihan-vannesagglomeration.bzh)**

Uniquement et dans la limite de 1m<sup>3</sup> pour les personnes ayant des moyens de locomotion limités.

## Frelons asiatiques

Golfe du Morbihan Vannes agglomération n'a pas reconduit le dispositif d'aide financière aux particuliers et aux communes dans le cadre de la lutte contre le frelon asiatique.

Face au caractère invasif du frelon asiatique et les risques qui affectent tant la sécurité publique que l'économie apicole et l'environnement, la commune de TREDION a décidé pour 2021 de maintenir le soutien financier lié à la destruction des nids en attribuant une aide correspondant à 100 % du coût d'intervention, l'estimation de ce coût étant **plafonné par un barème selon les différents types d'intervention.**

Cette aide est allouée uniquement pour les destructions de nids entre le 1<sup>er</sup> mai au 30 novembre 2021. Les critères de recevabilité et les modalités d'intervention sont disponibles sur le site internet de la commune [www.tredion.fr](http://www.tredion.fr).

Le dossier est téléchargeable sur le site internet de la commune ou peut être retiré en mairie.





## COVID-19

### Le risque sanitaire est toujours présent : restons vigilants !

Grâce à la mobilisation de tous, le virus recule. Néanmoins, le déconfinement progressif ne doit pas nous inciter à relâcher notre vigilance.

Il nous faut impérativement poursuivre la bonne application des gestes barrières et de distanciation physique et les intégrer dans notre vie quotidienne.

Seule une vigilance collective permettra d'assurer le bon déroulement de cette nouvelle phase.

## Délivrance cartes nationales d'identité et passeports

Les demandes de cartes nationales d'identité et de passeports sont à effectuer dans les mairies bénéficiant d'un « dispositif de recueil ». En ce qui concerne Trédion, les mairies les plus proches sont :

**Sérent : 02 97 75 93 57**

**Questembert : 02 97 26 11 38**

**Malestroit : 02 97 75 11 75.**

Attention, un voyage d'agrément n'est pas considéré comme urgent et ne bénéficiera pas de traitement spécial.

Une pré-inscription est possible et vous fera gagner du temps sur le site [ants.gouv.fr](https://ants.gouv.fr)

Restez vigilant sur la date de validité de votre Carte nationale d'identité et anticipez le renouvellement.



## Divagation des chiens et des chats

Nous rappelons qu'il est demandé aux propriétaires de chiens et de chats d'empêcher l'errance de leurs animaux par tout moyen en leur possession. À défaut, les services de la mairie prendront les mesures nécessaires et les dépenses ainsi générées seront à la charge du propriétaire ou du gardien.

### Conditions dans lesquelles les animaux peuvent être remis à leur propriétaire :

• Tarifs TTC de la fourrière du Bois Muriers au 1<sup>er</sup> janvier 2021 :

- Forfait fourrière : 94,70 € (\*)

- Identification puce électronique : 73,30 €

- Forfait par visite vétérinaire (obligatoire) pour un animal mordeur ou griffeur : 87,40 €

- Vaccin rage + passeport : 45,70 €

(\*) : à partir du 8<sup>ème</sup> jour ouvré et franc, supplément de 15,50 € TTC par jour de présence pour les chiens et 9,50 € TTC par jour de présence pour les chats. (Toute journée commencée est due)

Si l'animal nécessite des soins vétérinaires particuliers, ces frais seront à la charge du propriétaire.

**Centre animalier de Ploeren - Le Bois des Muriers - Route de Mériadec - 56880 PLOEREN. Tél. : 02.97.40.03.33**

**Heures d'ouverture au public : du lundi au vendredi : de 9h à 12h et de 14h à 18h**

## Campagne de dératisation

La campagne de dératisation aura lieu en **septembre 2021**. S'inscrire en Mairie. Gratuit.

## Entretien des buses : accès propriétés privées

L'entretien des accès, revêtement, tête de pont et buse est à la charge du riverain propriétaire de l'ouvrage ; en cas de défaut d'entretien leur responsabilité peut être engagée.



**Merci aux personnes qui promènent leur(s) chien(s) de ne pas le(s) laisser faire leurs besoins n'importe où, comme sur les trottoirs ou aux alentours des jeux à l'espace communal des Biches.**

## La Médiathèque

Comme vous le savez votre médiathèque est entrée en réseau depuis septembre 2019. Pour rappel, en vous inscrivant dans votre commune de résidence vous avez également accès aux médiathèques du **pôle jaune** : Elven, Saint Nolff et Treffléan. Cette inscription vous donne la possibilité d'emprunter et de rapporter des ouvrages dans n'importe quelle de ces médiathèques. Par ailleurs, elle vous donne accès au portail des **médiathèques du Golfe** où vous pouvez bénéficier gratuitement d'offres numériques : livres, films, cours d'auto-formation... Cette entrée en réseau vous permet enfin de participer aux animations et aux événements organisés sur l'ensemble du territoire. Le projet culturel de pôle en fait partie et en 2020 nous avons choisi le thème de « **La Bande dessinée** » sur le pôle jaune.

À Trédion, pour illustrer ce thème, du 23 septembre au 13 octobre 2020 nous avons accueilli l'exposition prêtée par la Médiathèque Départementale « Créer une BD avec Gaspard ». 12 panneaux didactiques présentaient les différentes étapes : l'idée, le synopsis, le découpage, le crayonné, etc...

En parallèle, le 23 septembre les enfants ont participé à un atelier, financé par Golfe du Morbihan-Vannes Agglomération, « **Apprendre à dessiner un visage manga** » animé par le dessinateur vannetais **Medzi-O**. Grâce à sa méthode et à son aisance, les enfants ont été surpris de pouvoir réaliser de très beaux portraits en si peu de temps.



Le thème de l'année 2021 est « **le jeu** ». Des animations auront lieu sur l'ensemble du pôle fin septembre. N'hésitez pas à vous renseigner auprès de votre médiathèque ou à consulter le portail des **médiathèques du Golfe**.

Le dernier trimestre 2020 était hésitant, tant au niveau des protocoles sanitaires qu'aux possibilités de rassemblement. Après une première déprogrammation nous avons fini par accueillir le 07 octobre, **la Compagnie l'œuf et la poule** pour une lecture en musique de leur second album « Au pied de l'arc en ciel ». Quelle joie et quel bonheur d'écouter Zaza la petite sauterelle !

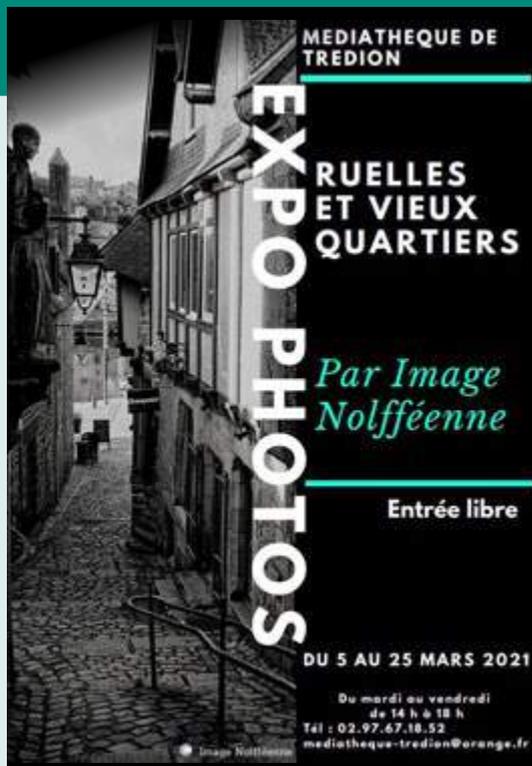


Et c'était tant mieux car, comme vous le savez, un second confinement a débuté le 30 octobre et toutes les animations ont été annulées.

Le numérique s'installe de plus en plus dans notre quotidien. Les derniers confinements lui ont conféré une place encore plus importante le rendant presque « indispensable » et notamment pour éviter « l'isolement » de chacun. J'ai donc fait le choix d'aborder ce sujet mais d'une façon ludique, et c'est ainsi qu'il est devenu le fil rouge de l'année 2021.

Nous avons débuté cette année avec une exposition en réalité augmentée prêtée par Golfe du Morbihan - Vannes Agglomération : **Drôles de piafs**. L'application « **Maison tangible** » installée sur tablette ou smartphone permet de regarder une douzaine de tableaux et de voir les personnages s'animer.





Entre deux et pour rester dans la réalité nous avons accueilli plusieurs expositions de photos :

La **Focale Elvinoise** a exposé pendant le mois de janvier sur le thème « Insolite ». **Cyrille Despierres**, président de



cette association, a poursuivi avec une exposition personnelle avec « Douce intimité ». Enfin, pendant le mois de mars **Image Nolféenne** est venu nous donner des envies de voyages avec « Ruelles et vieux quartiers ».

Puis c'est une aventure en 360° qui vous attendait au mois d'avril. Vous avez plongé dans le monde de la réalité virtuelle grâce au casque **OCULUS QUEST**. Une nouvelle valise numérique prêtée par Golfe du Morbihan-Vannes Agglomération. Nager avec les dauphins, se trouver parmi les éléphants, les lions, être en apesanteur dans l'ISS ou dépasser ses peurs en haut des montagnes russes... tout cela est devenu possible en immersion totale et malgré les nouvelles restrictions des 10 km !



La fête du numérique, organisée par GMVA sur l'ensemble du territoire, s'est déroulée le 12 juin. Une Nintendo Switch était à votre disposition à la médiathèque.

Rendez-vous pour de nouvelles animations à partir du mois de septembre. En attendant de vous accueillir, je vous souhaite d'excellentes vacances à tous.



Nathalie

## Exposition photographique

### Escapades



Médiathèque de Trédion  
du 18 mai au 10 juin

CHERCHEURS  
D'IMAGES

## École Saint Martin

Une année scolaire de plus touche à sa fin ... Un protocole sanitaire strict a dû être maintenu cette année encore. Toutefois, l'équipe a proposé aux enfants deux journées festives les 5 et 6 juillet avec au programme : pique-nique, kermesse entre classes, goûter, déguisement, défis sportifs ...

Gardons l'espérance de jours meilleurs !

Pour 2021-2022, Saint Martin maintiendra ses services auprès des familles :

- ▶ garderie dès 7h30 le matin et de 16h45 à 19h
- ▶ 3 services de cantine échelonnés
- ▶ transport scolaire
- ▶ accompagnement de Vannes Agglo dans les projets (sorties, culture...)
- ▶ cours d'anglais
- ▶ tarif dégressif dès le 2<sup>ème</sup> enfant scolarisé
- ▶ aide aux devoirs gratuite, assurée par les enseignants (lundi et jeudi soirs)



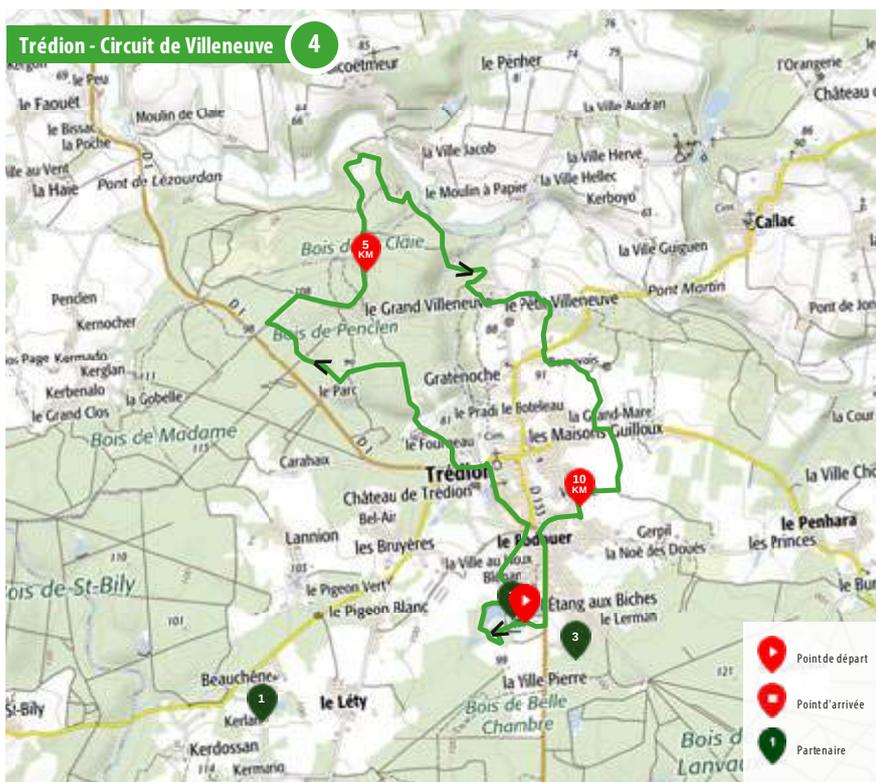
Les inscriptions dans une des 5 classes que comptera l'école à la prochaine rentrée sont tout à fait envisageables. Cela peut se faire à votre convenance par mail : [eco56.stma.tredion@e-c.bzh](mailto:eco56.stma.tredion@e-c.bzh) par téléphone : Tél. 02 97 67 14 52 ou via le site : [saintmartintredion.toutemonecole.fr](http://saintmartintredion.toutemonecole.fr)

## Station Trail

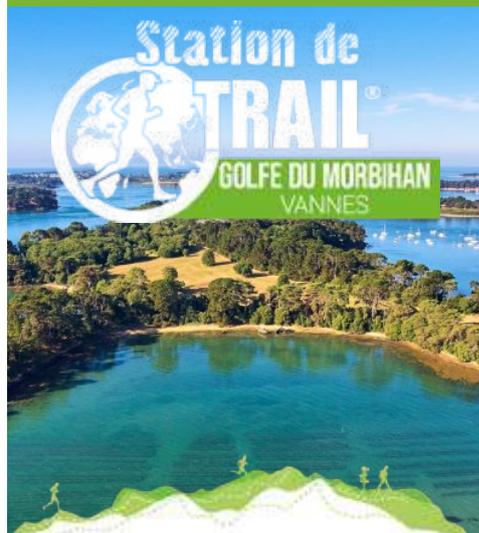
### CIRCUIT DU VILLENEUVE - 11 KM

Le circuit de Villeneuve s'inscrit dans le cadre de la première station trail de Bretagne portée par Golfe du Morbihan-Vannes Tourisme. Ce projet Trail s'inscrit dans la logique du schéma de développement touristique et sportive porté par Golfe du Morbihan Vannes Agglomération.

Le projet a vocation à accompagner l'image sportive du territoire et à dynamiser l'arrière-pays, la découverte des Landes de Lanvaux. Une application mobile permet de se laisser guider sur le parcours, guidage vocal et GPS.



Des territoires à découvrir en courant



4

11.2 km

Trédion - Circuit de Villeneuve

▲ 165m ▲ 166m

📍 Parking Étang aux Biches



36 Stations de Trail  
+ de 600 de parcours balisés



## La Semaine de la Mobilité Durable

### OPÉRATION MARQUAGE DE VÉLOS

Une opération de marquage de vélos s'est déroulée le 16 septembre 2020 sur la Place Saint-Christophe, près de la médiathèque, dans le cadre de la semaine européenne de la mobilité durable. L'objectif de cette semaine est de promouvoir et encourager, pendant ces 7 jours, les modes alternatifs à la voiture individuelle.

Les habitants avaient été invités à faire marquer leurs vélos. Le marquage consiste à graver sur le cadre du vélo un code qui permet ensuite de retrouver le propriétaire. Il contribue à lutter contre le vol et le recel de vélo.

Cette année, l'opération est reconduite. La date de marquage sera communiquée ultérieurement.



## Opération SAM

Samedi 13 décembre 2020, sur la Place du Commerce, les référentes Sécurité Routière (Blandine FÈVRE et Laëtitia BAUCHÉ) en collaboration avec la Sécurité routière du Morbihan ont distribué gratuitement des kits Sam « fêtes de fin d'année » afin de sensibiliser les automobilistes pendant les fêtes de fin d'année.



## Balades Nature

### TOUS LES MERCREDIS MATINS DE L'ÉTÉ À TRÉDION

Vous souhaitez reconnaître et utiliser les plantes comestibles et médicinales ?

Trédion est la commune la plus boisée du Morbihan. Ses espaces naturels sont nombreux, riches et pleins de merveilles cachées ! Ces trésors verts plus ou moins perdus, il est temps de les retrouver.

Tous les mercredis, de 10h à 12h, partez pour une balade de deux heures à travers la forêt et les prairies fleuries de Trédion. Nous observerons en priorité les plantes sauvages et leurs usages, les règles de la cueillette et les techniques de préparation, mais nous pourrions très bien nous attarder sur les empreintes laissées par les animaux au gré des sentiers et reconnaître quelques chants d'oiseaux. Munissez-vous de votre curiosité et d'un carnet si vous le souhaitez, et rendez-vous sur le parking de l'étang aux biches !



**Réservation obligatoire au 06 02 52 71 78 ou à [adeline.bahon@lestresorsverts.com](mailto:adeline.bahon@lestresorsverts.com).**

Tarif : 12 €. Gratuit pour les moins de 10 ans

Je suis Adeline Bahon, conseillère en naturopathie et en plantes médicinales et cueilleuse professionnelle. J'ai créé en 2021 l'entreprise Les Trésors Verts qui propose des balades nature ainsi que des consultations au cabinet partagé en médecine douce d'Elven (3, bis rue sainte Anne).

**Retrouvez toutes les informations complémentaires sur : [www.lestresorsverts.com](http://www.lestresorsverts.com).**

## Création du marché à Trédion



Un groupe d'habitantes de Trédion souhaite mettre en place un marché bi-mensuel le vendredi soir sur la place Saint-Christophe devant la mairie.

L'objectif est de recréer du lien et de la vie dans le bourg après cette crise sanitaire et de pouvoir se retrouver dans une ambiance conviviale pour commencer le week-end.

Une association va être créée afin d'organiser le marché et la mise en place. Les premières démarches ont permis de trouver un nombre insuffisant d'exposants et l'équipe est encore à la recherche de maraîchers ou d'autres produits frais ! Avis aux professionnels !

**Contact :**

**[audreynevoux@gmail.com](mailto:audreynevoux@gmail.com)**

**[adeline.bahon@hotmail.fr](mailto:adeline.bahon@hotmail.fr)**

**ou [aurpic21@gmail.com](mailto:aurpic21@gmail.com)**

## Camion Pizzas : La Fine Bouche

Tous les jeudis, Place Saint-Christophe, présence du camion pizzas, La Fine Bouche sauf en juillet et août.

Samedi et dimanche : déplacements à domicile les samedis pour des événements : anniversaires, kermesses, repas d'entreprises...

Retour en septembre.

**Contact : 06 60 28 17 44.**





## L'APEL de l'école St Martin

### VOICI LE BILAN ET LES NOUVELLES DE L'APEL.

Une nouvelle année scolaire se termine. Encore une fois cette année fut bien particulière pour l'APEL. Mais nous avons su répondre présents lors des sollicitations de l'équipe enseignante.

L'équipe de l'APEL a, cette année, participé financièrement aux différents projets :

- ▶ Cours d'anglais, arbre de Noël, achat de livres et de matériels divers et variés...
- ▶ Nous n'avons pas pu faire de kermesse encore cette année mais ne vous inquiétez pas l'an prochain elle sera d'autant plus belle. Cependant un grand bravo aux enfants lors de la vente des tickets de tombola.

Toutes ces participations ont été possibles grâce à nos actions telles que la vente de brioches, vente de pizzas, vente de chocolat, collecte de papier. Mais outre l'implication de l'équipe de l'APEL et de l'équipe éducative, c'est surtout grâce aux parents d'élèves qui sont de plus en plus nombreux à s'impliquer. L'équipe se joint à moi pour remercier la municipalité pour son soutien indéfectible.

Nous voulions aussi remercier l'association de la Trédionnaise VTT, qui depuis 2 ans, nous reverse des dons pour nous remercier de l'investissement des parents lors

de la préparation de leur manifestation (nettoyage des chemins, balisage de la randonnée poussette...) ainsi que notre participation le jour J.

Un merci particulier à l'OGEC (association de gestion de l'école) et son équipe, avec qui l'APEL est étroitement liée dans des actions parfois différentes, mais toujours dans un même but, qui est d'aller dans le sens d'une école moderne qui participe à l'épanouissement des enfants dans un cadre à échelle humaine.

Nous tenons aussi à remercier les Trédionnais qui sont de plus en plus nombreux à nous apporter des journaux et papiers lors des collectes mensuelles. Grâce à vous, tout le monde se mobilise pour nos enfants !

### Bonnes vacances !

L'école a fermé ses portes le temps des vacances, pour mieux se retrouver à la rentrée avec des nouveaux projets synonymes d'une meilleure qualité de vie pour les enfants et leurs enseignants, gage de réussite, de plaisirs et qui pourra donc être riche en apprentissages...

N'hésitez pas à rejoindre l'équipe de l'APEL lors de la prochaine année scolaire. Nous sommes toujours ouverts à des nouvelles idées et nous avons toujours besoin de bras pour les manifestations.

L'équipe de l'APEL

## Kergallo

2021 s'annonce un peu plus festif...

Nous participons à la Fête de la Musique, à Pluvigner, le samedi 19 juin ainsi qu'aux Estivales d'Elven, le vendredi 30 juillet.

Plus loin dans l'année, rendez-vous le samedi 4 décembre, à Elven, pour un Fest-noz au profit du Téléthon.

A bétou, au plaisir de se retrouver  
Sylvie ARS



## La Boule Trédionnaise

Comme toutes les associations nous avons interrompu nos activités pendant la période « covid 19 ».

Nous avons repris nos jeux en extérieur en mai et tout a presque repris son cours normal depuis le 9 juin.

Pour rappel nous nous réunissons les lundis, jeudis et samedis après-midi de 14h à 18h (près des terrains de sports).

Nous espérons vous voir plus nombreux dans ces jours à venir.



## Club de Football du CSM Trédion



Malgré la crise sanitaire qui nous a affectés sur le 1<sup>er</sup> semestre 2020 et qui a mis fin brutalement à la saison 2019-2020, la nouvelle saison 2020-2021 avait très bien démarré avec 4 victoires en 4 matchs grâce au recrutement de nouveaux joueurs expérimentés et le retour de jeunes. Mais voilà, fin octobre tout s'est de nouveau arrêté avec une saison blanche.

Nous allons donc repartir pour 2021-2022 avec un effectif constant, voire même avec quelques nouvelles recrues pour aller chercher cette montée en D2 qui est notre objectif principal, et si possible également la montée de l'équipe B en D3.

Nous avons maintenu dans le respect des règles sanitaires imposées, un maximum de lien avec les encadrants, les joueurs seniors et les jeunes. Ceci a permis de ne pas « casser » notre dynamique et de maintenir le groupe soudé.

De plus, grâce à l'investissement des bénévoles et des encadrants, la section jeunes a connu un réel succès avec un nombre grandissant d'enfants. Nous envisageons même de créer une nouvelle section U12/U13 dès la rentrée.

Du point de vue du fonctionnement du club, l'équipe du bureau en place, consolidée cette année par de nouveaux membres, a permis de pérenniser l'organisation et surtout de sécuriser les finances du club malgré les gros manques à gagner suite à l'impossibilité d'organiser nos manifestations habituelles (tournoi de belote, boules, palets, repas annuel, tournoi du 1<sup>er</sup> mai). Heureusement le tournoi du 4 juillet a été un succès !

Maintenant place à la saison 2021/2022 avec un conseil d'administration étoffé de nouveaux membres et un bureau consolidé.

Le côté sportif peut donc s'appuyer sur ces bases solides pour développer de nouvelles ambitions. Ceci est déjà bien parti avec les signatures de nouveaux joueurs, des jeunes pour l'avenir du club et des expérimentés pour consolider l'effectif.

Nous accueillerons avec plaisir tous les joueurs qui se retrouvent dans nos valeurs et qui souhaitent s'investir dans notre projet.

L'École de foot n'est pas en reste avec l'accueil des enfants en catégories U6-U7 (nés en 2013-2014), U8-U9 (nés en 2011-2012), la continuité de l'équipe U10-U11 (nés en 2009-2010) et la création de la section U12-U13 (nés en 2007-2008).

**Renseignements : [csm.foot.secretariat@gmail.com](mailto:csm.foot.secretariat@gmail.com)**

**Seniors : 06 71 80 52 14 (Frédéric Filippi)**

**Jeunes : 06 63 12 53 52 (Gervais Quenet)**

**Divers : 06 81 30 80 91 (Sylvain Corniou - Président)**

**Site internet : <https://tredioncsm.footeo.com>**

**Facebook : TREDION CSM**





## « Le Temps de Lire »



Nous vous attendons toutes et tous, anciens ou pas, le lundi après-midi pour partager un moment convivial autour de loisirs créatifs ou de jeux :

- ▶ Peinture, décoration de Noël, couture, mosaïque, expositions, sorties, patrimoine...

Toutes les idées sont bonnes à mettre en pratique et nous disposons de matériel pour ces réalisations.

- ▶ Jeux : scrabble, rummikub, etc
- ▶ Sortie pédestre tous les mercredis matin 9 H Rendez-vous devant la mairie.

Après une année blanche due à la Covid, nous reprendrons nos activités en septembre.

Nous vous attendons tous les lundis de 14h à 17h.

Venez partager un après-midi dans la bonne humeur, autour d'un café ou d'un thé.

**Pour nous contacter :**

**Andrée Le BOURLES : présidente - 02 97 67 16 53**

**Claudine BLIN : secrétaire - 06 77 36 09 24**

**mail : [blin.clodine48@outlook.fr](mailto:blin.clodine48@outlook.fr)**

**Brigitte PIERRAT : Trésorière - 06 49 10 88 08**

## Amicale des Retraités de Trédion

Chers amis,

Comme vous le savez 2020 fut une année blanche à cause de la covid 19.

2021 se présente avec la même incertitude. Nous ne pouvons malheureusement pas vous dire aujourd'hui quand nous pourrons reprendre nos activités.

Malgré tout notre association doit continuer à vivre en attendant des jours meilleurs.

Aussi, le bureau s'est réuni le mardi 9 février pour donner une suite à ces événements.

Il a été décidé de ne pas demander de cotisation comme chaque année mais juste le montant de l'adhésion au Clarpa plus l'assurance auprès de Groupama.

Cette somme est de 5 € par personne.

Bien entendu nous restons vigilants pour assurer la vie du club.

Dès que possible nous organiserons l'assemblée générale suivi du traditionnel repas qui nous l'espérons bien sera le nouveau départ de nos activités.

Dans l'attente de tous nous retrouver pour les moments de convivialités qui nous manquent tant depuis bientôt un an, je vous adresse toutes mes pensées et vous dis le plus possible à bientôt.

En ce même 9 février, en respectant le protocole par rapport à la covid, nous décidons que si l'assemblée générale ne peut avoir lieu avant fin avril, le bureau restera en place et la prochaine AG se fera en janvier.

À ce jour, nous y voyons plus clair. Le bureau de notre association s'est réuni le 30 juin afin de déterminer les actions à venir pour ce deuxième semestre.

D'ores et déjà la gym douce a repris les mardis matin. À ce titre voici la note du responsable de cette activité :

En raison de la covid, la période 2020/2021 a été une année blanche pour la gym douce.

Néanmoins, dès le 18 mai nous avons pu reprendre un peu d'exercices en extérieur à l'étang aux biches à la grande joie de nos adhérentes et de Laurence la coach sportive et ce jusqu'au 6 juillet.

Dès septembre, nous reprendrons les cours avec un professionnel de Sports 56 toujours dans la bonne humeur.

Si vous souhaitez vous entretenir physiquement et vous maintenir en forme, chacun à son rythme et selon ses possibilités, rejoignez-nous chaque mardi matin de 9h à 10h salle multi-activités. Ouvert à tous les adhérents de l'amicale des retraités.

**Contact : Bernard BLIN-06 73 01 26 76**

**e-mail : [breizh.bbernard@gmail.com](mailto:breizh.bbernard@gmail.com)**

**Activité informatique :**

Monsieur René RONDEL nous propose des cours à la salle multi-activités tous les lundis de 9h à 12h pour le niveau 2 à partir du 20 septembre et tous les mercredis de 9h à 12h pour le niveau 1 à partir du 22 septembre.

Ces cours sont dispensés aux adhérents de l'amicale des retraités et sont gratuits. L'inscription se fait auprès de **Marie-Christine PASCO au 06 71 55 34 37.**

Enfin nous espérons bien reprendre toutes nos autres activités dès le mois de septembre.

Une pensée pour Jeannine DESNO, Odette OLIVEUX, Francis LE TOQUIN et Marie-Thérèse GILLET qui nous ont quittés dernièrement. Toutes nos sincères condoléances à leurs familles.

**Toute personne à la retraite désireuse de rejoindre notre club peut nous contacter par l'intermédiaire d'un membre du bureau ou au 02 97 67 11 02 - 06 74 60 80 51.**

## Yoga

Les cours de yoga reprendront en septembre à Trédion dans la salle multi-activités si le contexte sanitaire le permet.

Les mercredis de 16h30 à 18h et de 18h30 à 20h.

**Pour tous renseignements vous pouvez appeler le 06.73.75.55.32 ou par mail sylvie-aumont@orange.fr**



## LC Danse

Lc Dance (Lauranne Le Calonnec) vous propose des cours d'Urban Dance enfants et ados-adultes et en nouveauté cette saison un cours de Dancehall ados-adultes à la salle multi-activités de Trédion à partir de mi-septembre.

**Pour plus d'informations, veuillez me contacter au 06.48.23.75.15 ou sur les réseaux sociaux, Instagram : lauranne.lc Facebook : urbandance streetdance dancehall lauranne lc**

## La Chapelle St Nicolas

Pour la deuxième année, l'Association de la Chapelle Saint-Nicolas n'est pas en mesure d'assurer le pardon qui se tient habituellement le dernier samedi de juillet.

La Présidente, Marie-Noëlle LE NY



## Comité des Fêtes

### TÉLÉTHON 2020

Jean GÉRARD, président du comité des fêtes, remercie tous les donateurs qui ont participé au téléthon 2020. Il a été récolté 206€.

Le prochain téléthon 2021 se déroulera les 3 et 4 Décembre.

Souhaitant votre présence, nous vous invitons à venir nombreux participer au prochain Téléthon, place St Christophe.



## La Spire à Trédion

Le Rhizome est une association basée à Trédion, dirigée par Chloé Moglia, et qui développe des projets artistiques autour de la suspension, des arts martiaux, des livres, de la radio.

À l'année, elle diffuse des spectacles en France et à l'étranger et organise des formations, des causeries, des ateliers...

Du 29 avril au 1<sup>er</sup> mai dernier, avec le soutien de la municipalité, la compagnie a déployé **La Spire** dans le gymnase municipal.

**La Spire** est une structure en spirale composée de trois grandes boucles d'acier de 6,40 m de haut et 18 m de long.

C'est aussi le nom d'un spectacle pour cinq suspensives évoluant en hauteur et une musicienne « en live ».

Durant ces trois jours, une grande partie de l'équipe artistique et technique du Rhizome (17 personnes) s'était donc réunie à Trédion afin de répéter et s'entraîner avant la réouverture des lieux culturels.

L'idée initiale de partager ce temps de travail avec les habitants de Trédion en ouvrant des répétitions, en partageant certains entraînements et en organisant des rencontres a malheureusement été rendue impossible par le contexte sanitaire.

La compagnie espère réitérer l'expérience au printemps 2022 et, cette fois, accueillir les Trédionnais et les Trédionnaïses !

<https://www.rhizome-web.com/>





## Trédion Cyclos

Un troisième groupe de cyclistes davantage expérimentés (par le nombre de kilomètres parcourus et par l'âge) partent vers 9h pour un circuit un peu moins long. Tout le monde se retrouve au point d'arrivée (celui du départ !) pour partager le pot de l'amitié ensemble, en terrasse, rejoints par ceux qui n'ont pas pu rouler (blessés, indisponibilités, panne de réveil...).

Habituellement, chaque année, vers le premier dimanche de juillet, les cyclos font la grande sortie de 100 km (Tredion-Redon-Trédion) puis se retrouvent autour d'un repas. « Cette année, par rapport aux restrictions, aux indisponibilités et incertitudes, nous avons préféré renoncer à notre traditionnel repas en intérieur pour préserver la santé de tous » précise Bily Lavenant, président des cyclos. Comme leur trésorier Stéphane Cadoret a consolidé les comptes à l'équilibre, la cyclo relancera vers novembre une fabrication de la nouvelle tenue pour permettre à ceux qui n'ont pas pu être équipés la première fois, de rouler sous les mêmes couleurs et sponsors locaux.

**Pour toute question, adressez-nous votre message à [tredioncyclos@yahoo.fr](mailto:tredioncyclos@yahoo.fr) ou retrouvez-nous le dimanche matin au départ ou à l'arrivée !**

Le dernier trimestre 2020 et le premier trimestre 2021 ont été fortement perturbés par les restrictions de circulation et de regroupement. Les cyclos (du dimanche) ont tout de même réussi à sortir dans un rayon de 10 km et en petits groupes avec des départs décalés pour rouler à 6 maximum ; cela leur a permis de conserver l'habitude de pédaler et la forme ! Depuis la fin du mois de mai, les sorties classiques de 90 km sont à nouveau possibles. Il est donc envisageable de partir tous ensemble le dimanche matin à la même heure. Ceci étant, afin que tout le monde puisse prendre du plaisir et rouler à son rythme, un premier groupe part souvent 10 minutes avant (dès 8h20) et un second groupe à 8h30. Comme le parcours est affiché, les retardataires (souvent les mêmes) peuvent soit tenter de combler leur retard ou bien prendre le parcours dans le sens inverse avec les fatigués du moment...

## La Trédionnaise VTT

Au printemps, la Trédionnaise VTT avait organisé, son assemblée générale en extérieur. « Pour l'édition d'octobre 2020, malgré le contexte peu favorable qui a découragé de nombreuses associations, nous avons pu compter sur l'esprit d'équipe de notre bureau et des nombreux bénévoles pour maintenir notre rando qui a été l'une des rares du secteur à avoir lieu et nous en sommes très fiers » s'est réjoui Christian Chérel, le président. « Malgré le mauvais temps, nous avons accueilli près de 500 marcheurs et 500 VTTistes » constatait Yann Rivoal, le vice-président. Cette 25<sup>ème</sup> édition a été une réussite dans la mise en place et le respect du protocole sanitaire car tous, enfants et adultes ont pu profiter sereinement des circuits boisés de Trédion.

L'assemblée générale a été l'occasion de remettre un chèque à deux associations. « Les bénéficiaires générés par la manifestation permettent de reverser 700 euros à « Vaincre la mucoviscidose ».



« Nous avons également versé 1000 euros à l'association des parents d'élèves de l'école Saint Martin de Trédion pour l'achat de matériel sportif mais aussi éducatif et ludique » rapportait David Réminiac, le trésorier.

La 26<sup>ème</sup> édition aura lieu le dimanche 3 octobre. L'équipe de la Trédionnaise réfléchit à l'ajout, en option, d'un par-

cours VTT encore plus long (environ 65 km contre 46 km jusqu'ici) pour que les mordus du VTT puissent apprécier de puiser dans leurs réserves.

D'habitude certaines autres associations (le Trail trédionnais, la marche de St Germain) contribuent à entretenir une partie du parcours boisé.



Cette année, pour la seconde fois, l'équipe chargée du débroussaillage des chemins devra encore faire preuve

d'une bonne condition physique pour assurer la sécurité de tous.



L'équipe de la Trédionnaise VTT remercie à l'avance, tous les propriétaires de terrains traversés qui contribuent à la réussite de cette journée ainsi que les nombreux bénévoles (de l'inscription jusqu'au guidage sur les parcours).



## RIPAM

Le Ripam peut de nouveau accueillir au bureau de St-Nolff, les parents et assistantes maternelles qui souhaitent recevoir des informations sur l'emploi d'une assistante maternelle.

Le bureau du Ripam est ouvert au public sur RV du lundi au vendredi de 8h30 à 18h00 jusqu'au vendredi 17 juillet. Du lundi 20 juillet au 31 juillet le Ripam sera ouvert tous les jours sauf le mercredi.

**Fermeture du lundi 2 août au vendredi 14 août 2021.**

Réouverture le lundi 16 août du lundi au jeudi.

Vous pouvez contacter les animatrices au **02.97.45.58.66** Merci de bien vouloir vous munir d'un masque et de votre propre stylo lors des RV au bureau.

Les matinées d'éveil proposées aux assistantes maternelles et aux enfants reprendront à la rentrée de septembre si le contexte sanitaire le permet.

## Lieu d'Accueil Enfants Parents (LAEP)

Gratuit et sans inscription, le lieu d'accueil enfants parents accueille les enfants de 0 à 6 ans accompagnés d'un parent, grands-parents... Tous les jeudis matin de 9h15 à 11h15 (hors vacances scolaires) en itinérance sur les communes d'Elven, Sulniac, Saint-Nolff, Trédion, Treffléan, Monterblanc.

C'est un lieu pour jouer, échanger, partager et se retrouver : Espace de jeu à la disposition des enfants pour favoriser

leur éveil, les sensibiliser à la socialisation et à l'autonomie ; Espace pour partager entre parents leurs expériences, faire une pause et aller à la rencontre d'autres familles.

**Vous trouverez toutes les informations sur les sites des mairies et également sur le facebook Pays d'Elven.**

## La Boîte à CV - NEO 56

### UNE ACTION DE PROXIMITÉ POUR LES DEMANDEURS D'EMPLOI

Le Groupe Néo 56, et sa structure Néo Emplois sont présents sur le territoire depuis 30 ans.

Nous constatons, lors des événements emploi que nous organisons et au contact du public, que l'accès au numérique et la mobilité sont toujours de grands freins à l'emploi. Dans ce contexte, renforcé par la crise sanitaire, la boîte à CV, permet de déposer un CV ou un courrier avec une demande liée à l'emploi, ou à la mobilité.

Cette boîte sera relevée régulièrement. Les CV ou demandes nous seront scannées et envoyées par mail afin d'être traitées.

#### Vos contacts :

**NÉO MOBILITÉ - Location de voiture solidaire**

**Laëtitia COLOMBEL : médiatrice mobilité**

**Mail : mobilite@neo56.org / Tél. 07 71 75 15 70**

**NÉO EMPLOIS**

**Virginie LE DOUX : chargée d'accompagnement**

**Mail : virginie.ledoux@neo56.org / Tél. 07 76 08 62 64**

Néo<sup>56</sup>  
emplois



[www.neoemplois56.org](http://www.neoemplois56.org)



## Elven: Service enfance jeunesse

### L'ÉDUCATION À L'ENVIRONNEMENT DANS LA VIE QUOTIDIENNE DES ACCUEILS PÉRI ET EXTRASCOLAIRES D'ELVEN

**Origine du projet :** Les accueils péri et extrascolaires du service Enfance Jeunesse d'Elven viennent d'intégrer depuis juillet 2019 un nouveau bâtiment qui leur est entièrement dédié. Ce nouvel espace accueille à la fois les enfants de la garderie périscolaire de l'école C. Descartes mais aussi les enfants de l'accueil de loisirs 3-10 ans (mercredis et vacances).

L'équipe souhaite profiter de ce nouveau bâtiment pour en faire au quotidien un lieu de sensibilisation et d'éducation à l'environnement auprès du public accueilli.

#### Objectifs du projet :

- Former, sensibiliser et éduquer à l'environnement l'équipe d'animation

*Seront abordées les thématiques suivantes : les gestes écocitoyens, l'utilisation raisonnée des consommables (papier, matériaux utilisés pour les activités...), le choix des activités proposées aux enfants, les modes de transport utilisés pour les sorties, les économies d'énergies...*

*Moyens : la mise en place de formations, l'organisation de temps de travail sur cette thématique lors des réunions de service, la mise à disposition de documentation, la création d'une charte sur les gestes écocitoyens...*

- Équiper le bâtiment en outils permettant à tous les usagers du bâtiment de mettre en place les gestes écocitoyens

*Moyens : l'installation de poubelles de tri, la mise à disposition de seaux de récupération des restes des goûters pour le composteur, l'installation d'un composteur, l'affichage d'une signalétique réalisée en collaboration avec les enfants...*

- Sensibiliser et éduquer les enfants à l'environnement
- Moyens : la mise en place régulière d'activités de sensibilisation au tri et au recyclage des déchets (jeux sur le tri, malles pédagogiques sur les déchets et le recyclage, création de papier recyclé...) et la mise en place d'activités d'éducation et de sensibilisation à l'environnement qui nous entoure (exemples : réalisation d'un nichoir à insectes, découverte de Kerbiler...)*

- Aménager les espaces extérieurs dans une démarche de développement durable

*Moyens : la plantation de cabanes en osier vivant, la création d'un jardin pédagogique en utilisant le compost issu des déchets organiques du bâtiment...*

#### Actions déjà menées ou à venir :

- Décembre 2020 : Installation d'un composteur par le service déchets de GMVA et formation d'une animatrice du service Enfance Jeunesse à l'utilisation de ce composteur
- Vacances d'hiver 2021 : création et réalisation de 3 cabanes en osier vivant sur l'espace enherbé du bâtiment enfance avec l'association Artizan

- 31/03/2021 : Intervention de Stéphanie Creton chargée de sensibilisation au tri (GMVA) auprès de l'équipe d'animation- Formation sur le tri et le recyclage des déchets
- Vacances d'été 2021: Intervention de Suzie Feuillaubois du service déchets de GMVA auprès des enfants pour la mise en place d'activités et de jeux sur le tri et le recyclage des déchets et la réalisation d'un atelier de fabrication de papier recyclé, programmation d'activités autour du jardinage et des animaux des jardins...



### ACCUEIL DE LOISIRS DU MERCREDI RENTRÉE 2021 / 2022

#### Modalités d'inscription sur le portail famille :

- Du 1<sup>er</sup> au 20 Août :

**Ouverture des réservations** sur le portail famille pour les **mercredis de septembre** (choix des dates).

*Rappel : pour l'accueil de loisirs du mercredi, les réservations se déroulent sur le portail famille du 1 au 20 de chaque mois pour le mois suivant (par exemple : réservations des mercredis d'octobre du 01 au 20/09).*

**Renseignements auprès de la Mairie d'Elven par mail à :** [accueil.famille@elven.fr](mailto:accueil.famille@elven.fr) ou via le portail famille.





## Transports KICÉO / Rentrée 2021/2022

**RENSEIGNEMENTS AU 02 97 01 22 10 ou sur [www.kiceo.fr](http://www.kiceo.fr)**  
Du lundi au vendredi de 8h à 18h. Le samedi de 8h à 12h30

### POINTS DE VENTE

Horaires d'ouverture entre le mercredi 18 août et le samedi 4 septembre.

### INFOSBUS, place de la République, VANNES

de 8h30 à 18h30 du lundi au vendredi

de 8h30 à 12h30 le samedi 21 août

et de 8h30 à 17h les samedis 28 août et 4 septembre

### Dépôt Kicéo, Z.A. de Kerniol, 45, rue des Frères Lumières, VANNES

de 8h30 à 17h30 du lundi au vendredi

de 8h30 à 12h30 le samedi 28 août

Les horaires scolaires sont consultables sur [www.kiceo.fr/lignes-scolaires](http://www.kiceo.fr/lignes-scolaires)

**TRANSPORT SCOLAIRE**  
2021 | 2022

**ABONNEMENT -26**  
VALABLE TOUTE L'ANNÉE, POUR TOUTS LES TRAITS, EN ILLIMITÉ!

**OU ABONNEMENT SCOLAIRE**  
VALABLE POUR UN ALLER-RETOUR DOMICILE / ÉCOLE LES JOURS DE COURS UNIQUEMENT.

**DÉMARREZ**

- EN COURS (du lundi au vendredi)
- AU SPORT (le samedi)
- EN VILLE (le dimanche)

## Transports scolaires : pour ta sécurité, mets ton gilet !

À partir de la rentrée prochaine, le port d'un gilet réfléchissant sera obligatoire pour tous les élèves usagers d'un circuit de transport scolaire Kicéo.

L'objectif ? Améliorer la sécurité des élèves sur leurs trajets du matin et du soir, entre leur domicile et leur point d'arrêt bus. Pour accompagner cette initiative, l'agglomération va équiper chaque abonné d'un gilet jaune au moment de son inscription (abonnement scolaire ou -26 ans). Son port sera obligatoire à la montée et descente des véhicules dès le 2 septembre prochain.

Alors, un gilet jaune n'est peut-être pas beau, pas à la mode, mais il peut sauver la vie.

**Donc un seul mot d'ordre : « Pour ta sécurité, mets ton gilet ! ».**



## Le service Créacéo à Trédion

Créacéo est un service de Transport sur réservation.

Vous appelez le **02 97 01 22 88** (au plus tard la veille avant 17h) pour réserver votre transport (arrêts Créacéo de Trédion : **Le Rodouër / Les Bruyères / Trédion St-Christophe**) pour rejoindre **Elven centre** (ligne 20) ou **Saint-Nolff mairie** (ligne 8) à des horaires définis.



Le service Créacéo fonctionne du **lundi au vendredi entre 9h et 16h, le samedi entre 9h et 18h** avec un ticket de bus ou un abonnement (hors scolaires).

**Une question ? N'hésitez pas [info@kiceo.fr](mailto:info@kiceo.fr) / 02 97 01 22 88 ou [www.kiceo.fr](http://www.kiceo.fr)**



## Communiqué ENEDIS

**ÉLAGUER AUX ABORDS  
DES LIGNES ÉLECTRIQUES :  
UNE ACTION  
INDISPENSABLE !**



### ► L'ÉLAGAGE : UN ENJEU POUR TOUS

Élaguer régulièrement les arbres situés à proximité d'une ligne électrique est indispensable pour assurer la qualité d'alimentation en électricité. L'élagage répond à un souci constant d'amélioration de la qualité de distribution de l'électricité tout en garantissant la sécurité des personnes et des biens.

### ► LES PROGRAMMES D'ENEDIS

Enedis réalise périodiquement des travaux d'élagage aux abords des réseaux électriques.

Enedis intervient avec l'accord du propriétaire des arbres.

Lorsque les arbres sont sur une propriété privée et débordent sur le domaine public, l'élagage aux abords du réseau basse tension est facturé au propriétaire des arbres. Dans les autres cas, Enedis prend en charge le coût de l'élagage.

### ► LA RESPONSABILITÉ DE VOS ADMINISTRÉS

Les propriétaires des arbres ont la responsabilité de l'élagage des arbres situés sur leurs propriétés.

Lorsque les branches débordent sur le domaine public et sont à proximité des ouvrages électriques, les propriétaires peuvent décider de confier l'élagage à une entreprise spécialisée, ou l'effectuer eux-mêmes après avoir réalisé une DT-DICT\* (déclaration de travaux).

### Pour déclarer ses travaux en 1 clic :

<http://www.reseaux-et-canalisation.ineris.fr>  
ou [bzh-dict@enedis.fr](mailto:bzh-dict@enedis.fr)

### ► LE BON CONSEIL : UN ÉLAGAGE RÉGULIER

Une fois l'élagage de la végétation effectué, Enedis recommande aux propriétaires de maintenir une distance minimale de 3 mètres avec le réseau électrique. Ainsi, l'entretien sera facilité et pourra être réalisé en toute sécurité.

### BON À SAVOIR !

Lorsque les branches ou les arbres occasionnent des dégâts sur les lignes électriques et éventuellement sur les installations et sur les appareils des autres clients, Enedis engage des recours envers les propriétaires des arbres présumés responsables des dommages. À titre d'information, le coût moyen des dégâts enregistrés sur les années passées est de l'ordre de 6 000 €.

Accueil client : 09 70 83 19 70

## Réglementation de l'emploi du feu et du brûlage des déchets verts dans le département du Morbihan

Arrêté préfectoral du 26 septembre 2019  
(résumé des principales dispositions)

### ► FEU SUR LES PLAGES

**INTERDIT TOUTE L'ANNÉE** (cf art. 1)

### ► TERRAINS BOISÉS, PLANTATIONS, LANDES, REBOISEMENTS ET À - DE 200 M DE CES LIEUX

**INTERDIT TOUTE L'ANNÉE** (cf art. 2-1):

- Incinérer des végétaux sur pieds
- Porter ou allumer du feu (pour tous sauf propriétaires forestiers et ayants droit)

**POSSIBLE du 1<sup>er</sup> nov. au 31 mars** (cf art. 2-1, 2-2):

- Porter ou allumer du feu (pour les propriétaires forestiers et ayants droit)
- Fumer
- Incinérer les déchets issus de la sylviculture (résidants de coupe)

### ► DÉCHETS VERTS

**INTERDIT TOUTE L'ANNÉE** (cf art. 3)

### ► RÉSIDUS DE CULTURE ET AUTRES VÉGÉTAUX D'ORIGINE AGRICOLE

**INTERDIT TOUTE L'ANNÉE** (cf art. 4):

- Résidus de culture et issus de la destruction définitive de linéaire bocager

**POSSIBLE du 1<sup>er</sup> nov. au 31 mars** - En l'absence d'une solution de valorisation (cf art. 4):

- Autres résidus végétaux d'origine agricole

### ► VÉGÉTAUX PARASITÉS PAR LES ORGANISMES NUISIBLES

**POSSIBLE TOUTE L'ANNÉE** - Déclaration et autorisation DDTM après avis DRAAF (cf art. 5)

### ► ESPÈCES EXOTIQUES ENVAHISSANTES

**POSSIBLE du 1<sup>er</sup> nov. au 31 mars** (cf art. 6):

- Relevant de l'arrêté du 14 février 2018 (Baccharis, ...)

**POSSIBLE TOUTE L'ANNÉE** (cf art. 6):

- Relevant du code de la santé publique (3 espèces d'ambrosie, berce du caucase)

### ► FEUX ET FOYERS À L'AIR LIBRE

**POSSIBLE TOUTE L'ANNÉE** - Sous réserve de restrictions locales :

- Feux pour méchouis et barbecue attenants à une habitation, sous réserve de restrictions locales. (cf art. 7-1)
- Feux festifs (déclaration et autorisation municipale) (cf art. 7-2)

**INTERDIT TOUTE L'ANNÉE** (cf art. 7-3):

- Lâcher de ballons lumineux et lanternes volantes

### ► ÉPISODE DE POLLUTION DE L'AIR (ALERTE / ARRÊTÉ PRÉFECTORAL)

**INTERDICTION POUR TOUS LES USAGES AUTORISÉS  
CI-DESSUS**

Se référer à l'article 8 de l'arrêté pour les conditions à respecter dans le cas où l'emploi du feu est autorisé.



## APS



Appui au  
**PARCOURS  
DE SANTÉ**

60 ANS OU PLUS :

UN OBSTACLE DANS VOTRE PARCOURS DE VIE ?

En lien avec la santé ou l'autonomie ?  
Pour vous-même ou vos proches ?



**Espace Autonomie Santé :**  
Une équipe de professionnels pour vous informer,  
accompagner, soutenir.

## Vous résidez sur le territoire alréen-vannetais ?

L'Espace Autonomie Santé peut vous accompagner en cas de fragilités ou de problématiques liées à la perte d'autonomie, le maintien à domicile, l'habitat, l'isolement.



### PERMANENCES SUR RENDEZ-VOUS 02 97 48 97 97

#### Auray

2 rue du Pratel  
56400 AURAY  
Lundi : 9h-12h  
Mardi, Jeudi : 14h-17h

#### Quiberon

CCAS - 11 place du  
Varquez  
56170 QUIBERON  
Mercredi : 14h-17h

#### Vannes

Golfe du Morbihan  
Vannes agglomération  
PIBS 2 - 30 rue Alfred  
Kastler  
56000 VANNES  
Mardi, Mercredi, Jeudi :  
14h-17h

#### Grand-Champ

Maison des solidarités  
12 rue des Hortensias  
56390 Grand-Champ  
Mercredi : 9h-12h

#### Sarzeau

Espace emploi de Rhuys  
44 rue Iluric - Zone de  
Kerollaire  
56370 SARZEAU  
Jeudi : 9h-12h

#### Permanence sans rendez-vous

Belle-Ile-en-Mer  
Le SISE  
Haute Boulogne  
56360 LE PALAIS  
Jeudi : 9h-12h  
02 97 31 20 02

## Répertoire des dispositifs d'écoute jeunes



- ▶ **Maison des adolescents de Vannes**  
Tél. 02 97 61 33 21 / 24, rue Pierre Ache - Vannes
- ▶ **SESAM Point écoute Parents** - Tél. 02 97 35 44 23
- ▶ **Les mots des familles / Les pâtes au Beurre**  
Tél. 06 52 56 04 50 - lesmotsdesfamilles@gmail.com  
www.lespatesaubeurre.fr
- ▶ **Point Accueil Écoute Jeunes de Vannes**  
Tél. 06 48 60 62 40 - contact@paej-paysdevannes.fr

### Besoin d'un espace d'écoute, de parole ?

Le Point Accueil Écoute Jeunes s'adresse :

- Aux jeunes de 12 à 25 ans, souhaitant rencontrer rapidement un professionnel pour parler (mal-être, problèmes de scolarité ou d'insertion, vie familiale, conduites à risques, relations amoureuses, questionnements)
- Aux parents qui s'interrogent sur leur rôle éducatif, sur l'adolescence...

Le **PAEJ** vous accueille à **Vannes**, dans les locaux de la **Résidence Habitat Jeunes du Mené (près de Monoprix)**. D'autres accueils sont possibles à Questembert, Grand-Champ.

Tél. 06 48 60 62 40

Mail : [contact@paej-paysdevannes.fr](mailto:contact@paej-paysdevannes.fr).

L'accueil est anonyme, confidentiel et gratuit.



- ▶ **Apprivoiser l'absence** : Tél. 07 71 70 56 56  
[contactvannes@apprivoiserlabsence.com](mailto:contactvannes@apprivoiserlabsence.com)  
[www.apprivoiserlabsence.com](http://www.apprivoiserlabsence.com)
- ▶ **Échange et Partage Deuil / Deuil jeunesse**  
Tél. 02 97 67 54 76 / 06 80 23 57 05  
[echangeetpartagedeuil@wanadoo.fr](mailto:echangeetpartagedeuil@wanadoo.fr)  
[www.echangeetpartagedeuil.fr](http://www.echangeetpartagedeuil.fr)  
Facebook : [echangeetpartagedeuil](https://www.facebook.com/echangeetpartagedeuil)
- ▶ **UNAFAM 56 (Union Nationale de Familles et Amis proches Malades et/ou handicapés psychiques)**  
12 rue Colbert - Cité Allende - Lorient  
Tél. 06 47 47 47 67 - [56@unafam.org](mailto:56@unafam.org) - [www.unafam.org](http://www.unafam.org)
- ▶ **CSAPA (Centres de Soins, d'Accompagnement et de Prévention en Addictologie)**
  - > **PLOËRMEL : 02 97 73 39 81** - 25 boulevard Laënnec  
[csapa.ploermel@douarnenez.com](mailto:csapa.ploermel@douarnenez.com)
  - > **VANNES / antenne à AURAY : 02 97 01 34 18**  
6 rue du Capitaine Jude (Vannes)  
16 rue François Mitterrand (Auay)  
[csapa.vannes@douarnenez.com](mailto:csapa.vannes@douarnenez.com)
- ▶ **CJC (Consultations Jeunes Consommateurs)**
  - > **PLOËRMEL : 02 97 73 39 81**  
CSAPA - 25 boulevard Laënnec
  - > **VANNES :**  
CSAPA - 6 rue du Capitaine Jude - **02 97 01 34 18**  
Maison des adolescents - Résidence Sainte Anne  
24 rue Pierre Ache - **Tél. 02 97 01 33 21**



## Partenariat entre votre commune et l'Association de Téléassistance Présence Verte

**Présence Verte** est un service de téléassistance des personnes, c'est-à-dire un service d'aide à distance fonctionnant 24 h /24 et 7 jours / 7 dont l'objectif est de permettre le maintien à domicile et l'autonomie des personnes. Grâce à Présence Verte, **1<sup>er</sup> réseau de téléassistance** en France, les personnes continuent à vivre chez elles en toute sécurité.

**Présence Verte Pays d'Ouest**, certifié AFNOR en 2018, dont les locaux sont situés à la MSA de Vannes, garantit un tarif mensuel **tout compris** et **sans contrainte** :

- ▶ Location du matériel, abonnement à la centrale d'écoute, **suivi et maintenance technique inclus**.
- ▶ **Pas de préavis, pas de frais de résiliation et pas de durée d'engagement minimum.**



Installation possible même sans ligne téléphonique et sans box.

Nos services d'écoute et les appels de convivialité sont inclus dans l'abonnement.

### ▶ **Activ'Zen pour le domicile**

Possibilité de rajouter l'option détecteur de chutes, qui permet le déclenchement de l'alarme et la procédure de secours automatiquement **en cas de chute brutale**.

*Exemple : l'abonné chute dans un escalier avec perte de connaissance, le détecteur déclenchera automatiquement la procédure d'alarme.*

### ▶ **Activ'Mobil en extérieur**

Fourniture et mise en service d'un **smartphone** simple d'utilisation. En cas d'agression, chute ou malaise, géolocalisation volontaire par déclenchement sur bouton d'alerte du téléphone.



### **PRÉSENCE VERTE, ACTEUR DE LA PRÉVENTION :**

L'association est régulièrement sollicitée pour **un soutien sur les actions de prévention** : Lutte contre l'isolement, prévention des risques au domicile, habitat adapté, prévention sur la sécurité au domicile (intrusion, démarchage abusif...) avec la Gendarmerie, simulateur de perte d'autonomie pour les aidants proches/ familiaux et professionnels.

En vous adressant au CCAS, vous bénéficiez grâce à notre convention de partenariat **de frais d'installation et de mise en service réduits: soit 24,50 € au lieu de 49 €.**

Pour tout renseignement et une **démonstration gratuite**.

Contactez votre Mairie ou PRÉSENCE VERTE au **02 97 46 51 23** ou par mail sur [paysdouest@presenceverte.fr](mailto:paysdouest@presenceverte.fr)

## Solidarités Nouvelles face au Chômage

### **UN ACCOMPAGNEMENT POUR LES PERSONNES EN RECHERCHE D'EMPLOI**

SNC Vannes, affiliée à l'Association Nationale SNC, a pour mission d'accompagner gratuitement les personnes en recherche d'emploi.

L'accompagnement est réalisé par les bénévoles de l'Association qui s'engagent, en binôme, à être disponibles pour accompagner, dans la durée, les personnes qui le souhaitent vers un retour à l'emploi ou une activité professionnelle.



L'association propose un cheminement progressif et adapté à l'accompagné en respectant son rythme :

- ▶ entretiens réguliers selon les besoins,
- ▶ identification du projet personnel,
- ▶ aide à l'élaboration ou à la relecture des CV, lettres de motivation,
- ▶ préparation à l'entretien d'embauche,
- ▶ fixation d'actions à mener entre deux entretiens, etc.

**Pour ne pas rester seul dans cette période délicate de recherche d'emploi, prenez contact avec SNC Vannes :**

**Via le site internet : [www.snc.asso.fr](http://www.snc.asso.fr)**

**Par mail : [sncgroupevannes@hotmail.com](mailto:sncgroupevannes@hotmail.com)**

**Par téléphone : 06 44 27 95 82**

## Services à domicile et de proximité

### DES PRESTATIONS DE L'ASSOCIATION AMPER

Créée à l'initiative de la MSA, l'association AMPER affiche 25 ans d'expérience. Ses équipes professionnelles proposent des prestations d'aide à la personne, de portage de repas, d'entretien du logement, de garde d'enfants et de jardinage dans le département du Morbihan et simplifient ainsi le quotidien de plus de 3500 bénéficiaires. Les interventions se font auprès de personnes âgées, personnes handicapées mais également auprès d'actifs. AMPER peut également intervenir à domicile après une hospitalisation dans le cadre des heures mutuelles (prise en charge totale par votre mutuelle).

Actuellement, le maintien à domicile d'une personne est un enjeu essentiel. Les prestations de livraison de repas, d'aide à l'entretien du domicile, d'accompagnement aux gestes de la vie quotidienne constituent une réponse efficace à cette problématique.

La présence des intervenants, au-delà de la réalisation de la prestation, permet de conserver un lien social, notamment auprès des personnes les plus isolées.

C'est une solution qui permet de rester indépendant et de continuer à vivre chez soi en toute sérénité.

Des aides financières peuvent être obtenues auprès des caisses de retraite, des mutuelles ou du Conseil Départemental. Les prestations d'AMPER entrent dans le champ des « services à la personne » et ouvrent donc droit au crédit d'impôts de 50 %.

Pour plus d'informations 02 97 46 51 97

ou mail [contact@amper-asso.fr](mailto:contact@amper-asso.fr) [www.amper.asso.fr](http://www.amper.asso.fr)



### BULLE D'AIR, UN SERVICE D'AIDE AU RÉPIT POUR LES AIDANTS



Pour les aidants accompagnant quotidiennement un proche fragilisé par l'âge, la maladie ou le handicap, il est souvent difficile de s'organiser pour s'absenter ou se reposer. Le dispositif Bulle d'Air permet aux aidants d'envisager de passer le relais pour souffler un peu. Il consiste en l'intervention d'un professionnel, appelé « relayeur », auprès de la personne aidée, à son domicile.

La MSA Portes de Bretagne a décidé de déployer le dispositif sur son territoire et l'association AMPER a été désignée pour mettre en œuvre le service en 2021. Les premiers territoires concernés par cette nouvelle

offre de services sont « Pontivy Communauté », « Golfe du Morbihan Vannes Agglomération » et le secteur d'Auray, avant une extension progressive à tout le département au plus tard fin 2021.

Grâce au service Bulle d'air®, vous profitez « à la carte » d'un service spécialiste du répit à domicile

- ▶ en journée (à partir de 3 heures consécutives minimum),
- ▶ de nuit,
- ▶ ou 24h/24 durant un week-end, une semaine ou plus ponctuellement ou de façon régulière.

Durant votre absence, un professionnel de confiance, sélectionné et mandaté par nos soins, prend votre relais auprès de votre proche dans sa vie de tous les jours : compagnie, courses, repas, jeux, aide aux gestes quotidiens, sorties...

#### QUI PEUT BÉNÉFICIER DE BULLE D'AIR ET COMMENT ?

Tous les aidants, ressortissants MSA ou non, peuvent solliciter le dispositif Bulle d'Air en contactant AMPER au 02 97 46 51 97 ou [bulledair@amper-asso.fr](mailto:bulledair@amper-asso.fr). Un diagnostic des besoins et une évaluation financière sont réalisées avec l'aidant par un référent AMPER, au domicile de la personne aidée. L'intervention peut ensuite être rapidement programmée. Une aide financière des Caisses de Retraite est possible et une réduction d'impôt de 50 % peut être appliquée.

#### QUI PEUT DEVENIR RELAYEUR ?

Tout salarié à temps partiel, retraité ou étudiant et justifiant d'une première expérience auprès d'un public fragilisé.

Pour en savoir plus, contactez AMPER :

par mail : [rh@amper-asso.fr](mailto:rh@amper-asso.fr)

ou par téléphone : 02.97.46.56.11 et sur [amper.asso.fr](http://amper.asso.fr)





## Golfe du Morbihan Vannes Agglomération



### À L'HEURE DES PETITS PASSEURS

Les Petits Passeurs, liaisons maritimes saisonnières proposées par l'agglomération, ont repris du service depuis le 3 avril. Jusqu'au 3 octobre, ils permettront de relier en quelques minutes de traversée Vannes-Conleau et Séné-Barrarac'h ou Séné-Montsarrac et Saint-Armel-Le Passage.

> **Horaires en juillet et août** : 9h30/12h30 - 14h/19h30 (tous les jours)

> **Horaires en septembre** : 9h30/12h30 - 14h/18h30 (week-end et jours fériés)

**Pour plus d'informations** : [golfedumorbihan-vannesagglomeration.bzh/petitspasseurs](http://golfedumorbihan-vannesagglomeration.bzh/petitspasseurs)

### REPARTEZ À L'AVENTURE AVEC MYSTERRE DU GOLFE !

Après une exploration au cœur des Landes de Lanvaux, le jeu d'aventures grandeur nature de l'agglomération, Mys'terre du Golfe, revient avec une nouvelle mission : celle du secret des eaux ensorcelées.

Aidez Laig Le Bleiz, détective privée, à mener son enquête. À pied ou à vélo, parcourez les communes de Plescop, Meucon, Saint-Avé, Saint-Nolff, Sulniac et Treffléan.

Ce jeu, gratuit et ouvert à tous, promet une expérience immersive et ludique à la découverte de lieux historiques et patrimoniaux.

La première aventure « Voyage dans les Landes de Lanvaux » a quant à elle été enrichie d'une nouvelle quête. Les deux aventures peuvent être pratiquées toute l'année seul, en famille ou entre amis.

Livrets de jeux gratuits disponibles à l'office de tourisme et en points de dépôt.

> Aventure 1 : Voyage dans les Landes de Lanvaux

> Aventure 2 : Le secret des eaux ensorcelées

**Pour plus d'informations** : [golfedumorbihan.bzh](http://golfedumorbihan.bzh)



### LE LOC'H INFO SERVICES VOUS AIDE DANS VOS DÉMARCHES

**Vous avez besoin d'aide pour refaire votre permis de conduire ou faire une carte grise ? Le Loc'h info services peut vous aider dans votre démarche !**

Située à Grand-champ, France Services, baptisée Loc'h infos services, offre dans un même lieu un ensemble de services de proximité. Elle propose un accompagnement dans les démarches de la vie quotidienne.

Elle accueille, conseille les usagers et les professionnels dans leurs démarches et les oriente vers les partenaires adaptés.

**Pour plus d'informations** :

7 rue du Général-de-Gaulle - 56390 Grand-Champ

Tél. 02 97 61 40 16 - Mail : [lochinfoservices@gmvagglo.bzh](mailto:lochinfoservices@gmvagglo.bzh)

Site : [www.golfedumorbihan-vannesagglomeration.bzh/france-services](http://www.golfedumorbihan-vannesagglomeration.bzh/france-services)



MINISTÈRE  
DES SOLIDARITÉS  
ET DE LA SANTÉ



# Trédion



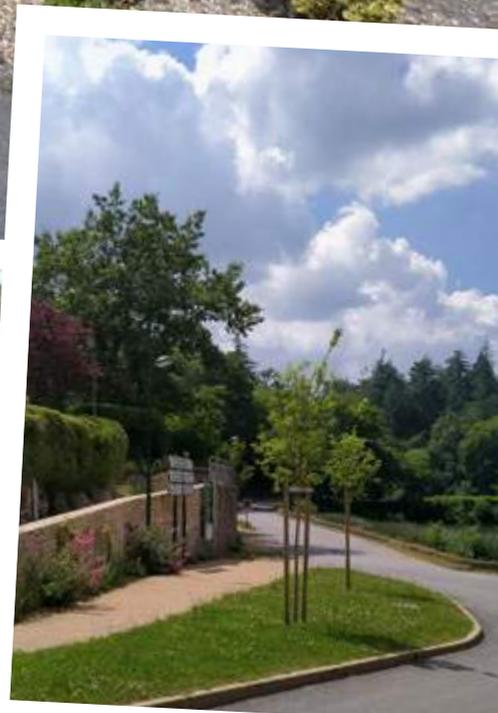
Paillage - Place Saint Christophe



Arbre fleuri, rue de la Libération



Marquage au sol - Place du 19 mars 1962



Bas de la Place du 19 mars 1962

Vous pouvez également retrouver toutes ces informations sur le site internet de la commune :

[www.tredion.fr](http://www.tredion.fr)